

2018

RAPPORT D'ACTIVITÉ



4

ÉDITORIAL ET INTRODUCTION

4 Par Robert Herrmann,
président de la MOT
5 Par Jean Peyrony, Directeur
général de la MOT

7

LA MISSION OPÉRATIONNELLE TRANSFRONTALIÈRE

8

VIE DE L'ASSOCIATION

9 Les instances
10 Les partenaires fondateurs
et les ministères
10 Les adhérents
12 L'équipe technique



13

AXE I ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

- 14** Une plateforme de mise en réseau
- 18** Un centre de ressources
- 24** Une ingénierie technique au service des territoires transfrontaliers

29

AXE II CONTRIBUER AUX POLITIQUES TRANSFRONTALIÈRES À L'ÉCHELLE NATIONALE

- 30** Prise en compte du transfrontalier dans les politiques nationales
- 34** Appui à la construction des territoires transfrontaliers

37

AXE III REPRÉSENTER LES TERRITOIRES AUX NIVEAUX EUROPÉEN, OUTRE-MER ET INTERNATIONAL

- 38** Institutions européennes et prises de position
- 42** Projets, programmes et partenariats européens
- 44** Coopérations sur les frontières d'Outre-mer et à l'international



Robert Herrmann, nouveau président de la MOT

Robert Herrmann, président de l'Eurométropole de Strasbourg, a été élu président de la MOT lors de l'Assemblée générale du 22 mai 2018. Il succède à Michel Delebarre.

« C'est un grand honneur pour moi d'être investi à la présidence de la MOT et de m'inscrire dans la lignée de mes prédécesseurs, Michel Delebarre, Pierre Mauroy, Roland Ries, tous grands militants de la cause transfrontalière et européenne.

L'avenir de nos territoires et de leurs habitants, j'en suis pleinement convaincu, passe par une intégration qui transcende les frontières. À Strasbourg, nous la vivons concrètement chaque jour grâce à notre tramway : véritable accélérateur des échanges franco-allemands, celui-ci chemine à présent jusqu'à Kehl, en Allemagne, et son succès dépasse nos espérances.

La coopération transfrontalière nourrit la construction européenne, elle la renforce. La MOT, magnifique plateforme de promotion du projet européen, tisse en pertinence ce lien en veillant au renforcement de services publics et d'ambitions économiques partagés au profit des citoyens tout en militant pour une valorisation des moyens européens.

Chers adhérents et partenaires, c'est avec enthousiasme que je vous accompagne pour soutenir vos territoires transfrontaliers. Ensemble, unissons nos forces, pour continuer à construire et à défendre ces « fabriques d'Europe » qui nous sont chères ! »



Assemblée générale de la MOT
Soirée à l'Hôtel de Ville de Nice, 22 mai 2018

Introduction

Jean Peyrony, directeur général de la MOT

Nos territoires sont au cœur des transitions économiques, démographiques et sociales, écologiques et culturelles. Les citoyens de nos pays européens s'interrogent légitimement sur la viabilité, tant de nos modes de vie que de l'organisation et du financement de la puissance publique et des services qu'elle est censée assurer, et plus profondément, sur la cohésion des communautés que nous formons aux différentes échelles, locale, nationale, européenne voire globale. En 2018, la MOT s'est mise à l'écoute des citoyens en menant, en partenariat avec ses adhérents et l'Institut Jacques Delors, cinq consultations citoyennes transfrontalières.

Les interrogations des citoyens dénotent quelquefois, de façon différenciée selon les pays, la tentation d'un repli sur une conception étroitement nationale de l'identité et de la souveraineté. La MOT et ses adhérents ont la conviction que la coopération transfrontalière et européenne offre de meilleures réponses. En 2018, la MOT s'est mobilisée en faveur de cette approche, via les services proposés à l'ensemble des acteurs du transfrontalier (newsletter, site web, conférences, publications etc.) ; à signaler particulièrement la préparation du nouveau cahier sur la transition énergétique dans les territoires transfrontaliers, et de la brochure franco-allemande sur l'observation transfrontalière, publiés début 2019.

Ses services sont aussi dédiés de façon plus personnalisée aux territoires transfrontaliers, via le conseil quotidien, les « bons-à-tirer » ou des études plus lourdes. En 2018, celles-ci ont porté sur des stratégies territoriales (avec l'exemple emblématique des trois schémas de coopération transfrontalière engagés pour les métropoles frontalières, en partenariat avec leurs agences d'urbanisme pour deux d'entre elles), ou bien des projets de services publics dans des territoires variés (entre autres : santé dans la montagne transfrontalière, liaison maritimes inter-îles etc.). La MOT s'est enfin mobilisée sur d'autres frontières en Europe (démarrage d'une étude sur les investissements transfrontaliers pour la BEI) et dans le monde, en Afrique de l'ouest et pour la frontière Haïti/République dominicaine.

La MOT s'est également mobilisée en appui des acteurs publics aux différentes échelles, dans un contexte évolutif qu'illustrent bien le traité franco-allemand signé à Aix-la-Chapelle le 22 janvier 2019, à la préparation duquel la MOT a été associée tout au long de l'année 2018, ainsi que le projet de règlement européen ECBM d'un mécanisme de résolution des obstacles transfrontaliers, publié dans le cadre du paquet post 2020 en mai 2018, à l'élaboration duquel la MOT a pris une part importante depuis son appui à la présidence luxembourgeoise de l'UE en 2015.

La MOT a salué les avancées que représentent les propositions de la Commission européenne, dans sa position sur la politique de cohésion 2021-2027, arrêtée en novembre 2018. Ces nouveaux dispositifs, ainsi que les annonces liées à la future

[...] à suivre page 6

Suite de l'introduction

[...] collectivité européenne d'Alsace, dessinent un dispositif multi-niveaux, ayant vocation à s'étendre progressivement sur l'ensemble des frontières françaises voire européennes. Le niveau local des territoires transfrontaliers de toute nature (urbains, ruraux, maritimes etc.) doit être pris en charge par les collectivités locales et leurs groupements transfrontaliers (comme les Eurodistricts sur la frontière franco-allemande), dotés « de compétences appropriées, de ressources dédiées et de procédures accélérées permettant de surmonter les obstacles », selon les termes du Traité.

La bande frontalière a vocation à être prise en charge au sein de « régions transfrontalières », où les départements ou structures équivalentes ont tout leur rôle à jouer, à l'exemple de la collectivité européenne d'Alsace au sein du Rhin supérieur.

Le niveau souvent qualifié de « macro régional » a vocation à être piloté, du côté français, par les régions élargies, dotées de leurs compétences nouvelles (SRADDET, SRDEII etc.), avec l'Etat à leur côté, pour porter les enjeux structurants de

planification : l'observation, une stratégie commune par frontière, des projets prioritaires, la résolution des obstacles. Le « comité de coopération transfrontalière » fondé par le nouveau Traité franco-allemand montre la voie, pour une déclinaison adaptée à chaque frontière.

Le niveau national doit piloter tout cela (coordination interministérielle appelée par le Livre blanc « Diplomatie et territoires » de 2016, liaison avec les Etats voisins et le niveau européen), préfigurant le dispositif prévu par le projet de règlement européen ECBM.

En France, le niveau national a engagé sa mue ; la Caisse des Dépôts avec la nouvelle Banque des territoires, la future Agence nationale pour la cohésion des territoires, le réseau diplomatique (dont les conseillers diplomatiques auprès des Préfets de région), les administrations en charge des collectivités (DAECT et DGCL) et des Outre-mer, devront prendre en compte le potentiel de la coopération transfrontalière, et contribuer à la résolution des obstacles subsistants. La MOT se tient prête pour les accompagner, ce qui implique que le soutien financier national à l'association soit consolidé. Ce sera l'un des enjeux de l'année 2019, avec celui du confortement des partenariats européens de la MOT.

« Ils ont dit en 2018 » Les membres du réseau s'expriment

« Le transfrontalier doit s'exprimer dans toutes les composantes de nos politiques publiques. Notre volonté est d'ancrer l'action transfrontalière dans une logique pragmatique participant à la construction d'une citoyenneté européenne. »

Jean-René Etchegaray, président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

« En prise directe avec les réalités locales, l'action transfrontalière permet de faire connaître les bénéfices concrets de l'Europe auprès de la société civile et des citoyens. »

Sylvie Labadens, vice-présidente du Département du Nord aux relations internationales et relations européennes

« Un territoire ne peut se passer de regarder ce qui se passe chez le voisin, au risque de se retrouver dépassé. Il faut saisir la présence de la frontière comme une ressource et une richesse pour se développer et voir l'avenir. »

Robert Herrmann, président de l'Eurométropole de Strasbourg, président de la MOT

« Etre membre de la MOT contribue à donner une visibilité plus grande à nos actions et projets transfrontaliers. La MOT permet de s'informer sur les bonnes pratiques et les initiatives lancées par d'autres territoires transfrontaliers. »

Christian Estrosi, maire de Nice, président de la Métropole Nice Côte d'Azur, président délégué de la Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur

« L'Europe doit promouvoir la coopération transfrontalière, y compris à l'international. Il faut 'plier' les frontières au développement social collectif. »

Jacques Champagne de Labriolle, ambassadeur pour les commissions intergouvernementales, la coopération et les questions frontalières, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

La Mission Opérationnelle Transfrontalière

Créée en 1997 par le gouvernement français, d'abord sous la forme d'une coordination interministérielle, puis comme association (loi 1901), la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) possède un double statut, interministériel et associatif, unique en Europe.

La MOT a pour mission d'apporter une aide opérationnelle aux porteurs de projets et, plus globalement, aux territoires transfrontaliers. Elle est au service des acteurs de la coopération : collectivités

et leurs groupements, agences et réseaux, services centraux et déconcentrés des États, parlementaires, organismes publics et entreprises, institutions européennes, société civile ; et plus particulièrement, parmi tous ces acteurs, ses membres¹ et ses partenaires financiers.

La MOT constitue un observatoire transfrontalier qui permet de connaître la situation aux frontières. Elle joue un rôle d'interface entre les administrations françaises et leurs interlocuteurs dans les pays voisins et en Europe, ce qui facilite l'émergence des projets transfrontaliers.

L'action de la MOT est encadrée par un programme partenarial décidé par ses membres.

¹ Voir la carte des adhérents page 11.

Le positionnement « multiniveaux » de la MOT, local, régional, national et européen, permet un dialogue structuré entre les autorités nationales et européennes, et les acteurs locaux et régionaux :

La MOT accompagne les territoires transfrontaliers et les acteurs de la coopération dans leurs projets. Elle met en réseau les acteurs et facilite l'échange d'expériences entre les territoires. Elle identifie les obstacles et recherche les solutions aux bons niveaux.

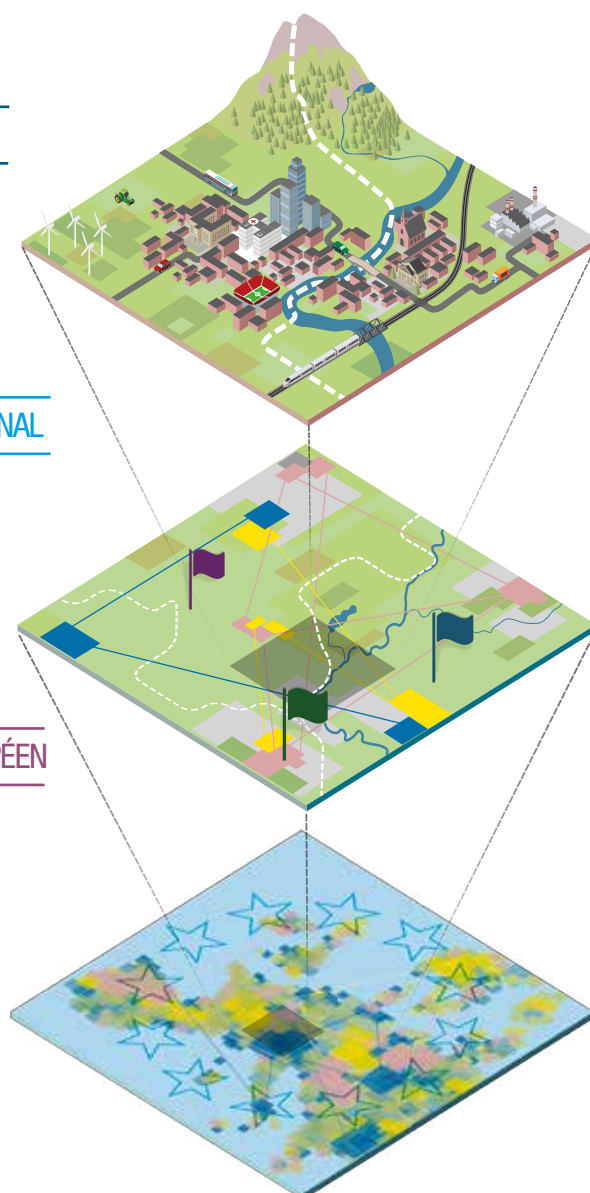
Elle accompagne le niveau national pour une meilleure prise en compte des territoires transfrontaliers dans les politiques publiques. Elle est un outil d'information, d'appui, de formation et de diffusion. Elle accompagne sur chaque frontière la coordination des États frontaliers.

Elle fait entendre la voix des territoires transfrontaliers en Europe. Elle contribue à la prise en compte de leur spécificité dans les programmes et les législations communautaires. Ces actions passent par des partenariats avec les institutions européennes, ainsi qu'avec d'autres organismes œuvrant pour la coopération en Europe et dans le Monde.

NIVEAU LOCAL

NIVEAU NATIONAL

NIVEAU EUROPÉEN





**VIE DE
L'ASSOCIATION**

Les instances

Quatre bureaux se sont tenus en 2018, les 4 avril, 22 mai, 10 juillet et 21 novembre 2018.

L'assemblée générale du 22 mai 2018 a procédé au renouvellement des instances. Le bureau nouvellement élu à cette occasion s'est réuni pour la première fois le 10 juillet.

Deux conseils d'orientation se sont tenus les 22 mai et 21 novembre.

La 21^{ème} assemblée générale de la MOT a rassemblé 130 personnes, les 22 et 23 mai 2018 à Nice et Vintimille, à la frontière franco-italo-monégasque. À l'invitation de la Métropole Nice Côte d'Azur, élus et techniciens, membres ou partenaires de la MOT, ont échangé sur les projets et les activités de la MOT.

Changement de présidence à la MOT

L'assemblée générale a procédé à l'élection d'un nouveau président de la MOT : Robert Herrmann, président de l'Eurométropole de Strasbourg, qui succède à Michel Delebarre qui tenait la présidence depuis 2008, suite à Pierre Mauroy. Michel Delebarre s'est vu décerner le titre de «Président d'honneur» par l'assemblée.

Visite de terrain entre Nice et Vintimille

Suite au succès de la première visite de terrain en 2017 à la frontière franco-luxembourgeoise, l'expérience a été renouvelée : le 23 mai 2018, les participants à l'assemblée générale ont été invités à traverser la frontière pour participer à deux tables-rondes organisées au Forte dell' annunziata, à Vintimille. Ensuite, ils ont repassé la frontière, avec une halte à La Turbie, pour assister à une présentation des projets transfrontaliers de la Métropole Nice Côte d'Azur, à Nice (voir page 16).



Assemblée générale de la MOT, le 22 mai à Nice



La Métropole Nice Côte d'Azur, membre de la MOT depuis sa création en 2012, réunit 49 communes françaises regroupées en 4 intercommunalités, soit plus de 550.000 habitants. Elle s'engage dans de multiples projets de coopération dans des domaines variés (santé, jeunesse, culture, développement territorial et développement durable etc.).

Le nouveau bureau de la MOT

Président : Robert Herrmann, Président de l'Eurométropole de Strasbourg

Vice-présidents, parlementaires nationaux et européens :

- Anne Sander, Député européen
- Joël Giraud, Député des Hautes-Alpes, Parlementaire national

Vice-présidents, représentants politiques des territoires :

- Mathieu Bergé, Conseiller régional, Région Nouvelle Aquitaine
- Laurence Boetti-Forestier, Conseillère régionale, Région Sud, Provence-Alpes-Côte d'Azur
- François Decoster, Président de l'Agence d'urbanisme et de développement Pays de St Omer-Flandre intérieure
- Christian Dupessey, Président d'Annemasse Agglo
- Jean-Marc Duriez, Président de l'Agence d'Urbanisme et de Développement Durable Lorraine Nord (AGAPE)
- Jean-Louis Fousseret, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon
- Claudine Ganter, Conseillère régionale, Région Grand Est
- Brigitte Klinkert, Présidente du Département du Haut-Rhin
- Gilles Pargneaux, Conseiller métropolitain, Métropole Européenne de Lille (MEL)

Secrétaire : Laurence Navalesi, Conseillère Métropolitaine, Métropole Nice Côte d'Azur (MNCA)

Trésorier : Michel Charrat, Président du Groupement transfrontalier européen



Visite de terrain entre Nice et Vintimille, lors de l'assemblée générale en mai 2018

Les partenaires fondateurs et les ministères

En 2018, les échanges avec les partenaires fondateurs et les ministères, qui subventionnent les travaux de la MOT, ont notamment concerné :

Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)

- « L'observation », via le Conseil de l'observatoire des territoires, et la relance du Comité Stratégique Transfrontalier (CST) le 18 septembre (page 35).
- Le groupe de travail intergouvernemental sur les solutions innovantes aux obstacles transfrontaliers (page 39).
- La poursuite de la mise en place d'une coordination interministérielle sur les questions transfrontalières (page 31).
- La préparation d'une brochure franco-allemande sur l'observation transfrontalière (page 36).
- Le séminaire national sur la coopération territoriale européenne du 4 décembre à Besançon : participation du président de la MOT et diffusion de l'invitation au sein du réseau.

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères²

- L'appui à la mise en place d'une coordination interministérielle sur les questions transfrontalières (page 31), et aux conseillers diplomatiques nommés auprès des Préfets de région.
- Les consultations citoyennes transfrontalières (page 15).
- La participation à la réunion de la Commission nationale de la coopération décentralisée le 5 juillet, et des interventions concernant d'autres frontières (page 44).

Ministère de l'Intérieur – DGCL³

- Les questions juridiques transfrontalières (page 33).
- L'organisation d'une journée « Renforcer la Coopération transfrontalière » par le CHEMI le 15 juin 2018 (page 17).
- Les conseillers diplomatiques nommés auprès des Préfets de Région.

Ministère des Outre-Mer

- Un rendez-vous avec la Ministre des Outre-Mer Annick Girardin, le 26 avril 2018.
- Des échanges avec le service juridique et avec l'ambassadeur délégué à la coopération régionale dans la zone Antilles Guyane.

Caisse des Dépôts – Banque des Territoires

- Les relations avec les directions régionales.
- Les filiales du groupe Caisse des Dépôts (Transdev, Egis).
- Une assistance pour faire émerger des projets d'investissements transfrontaliers.
- L'accompagnement du lancement de la Banque des Territoires et son relai au sein du réseau de la MOT.
- Le suivi des thématiques mobilité et énergie, et la valorisation des actions de la Banque des Territoires dans le cahier de la MOT sur la transition énergétique.
- L'appui à la Direction territoriale Haut Rhin sur la reconversion du site de Fessenheim et le projet de création d'une SEM transfrontalière.

La MOT a été reçue le 30 avril à l'hôtel de Matignon afin d'échanger sur les enjeux de la coopération transfrontalière aux frontières françaises et le rôle de la MOT.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

La MOT est également soutenue financièrement par le Grand-Duché de Luxembourg. Le programme de travail 2018, défini via un avenant à la convention-cadre, a concerné les trois axes de travail de la MOT. Parmi les actions réalisées : la poursuite des travaux d'échange au sein du réseau, l'appui à l'outil juridique ECBM (secrétariat du groupe de travail, voir page 39) et la réalisation d'une note sur les zones d'activités économiques transfrontalières.

² En particulier avec la Délégation à l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT)

³ Direction Générale des Collectivités Locales, désormais sous la tutelle du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.

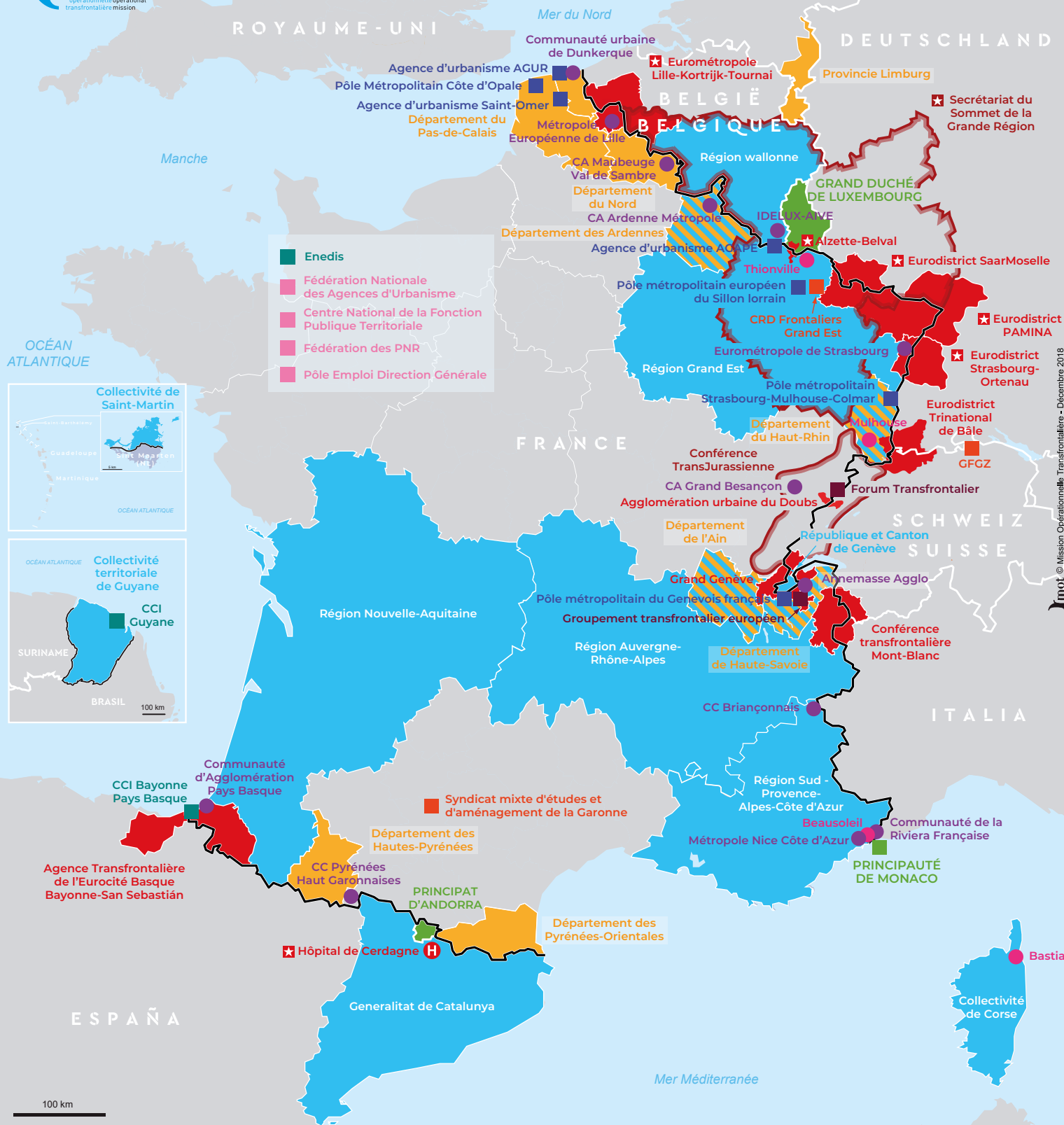
Les adhérents

EN 2018

Cinq nouveaux organismes sont devenus membres :

- Collectivité de Saint-Martin
- Communauté d'Agglomération du Grand Besançon
- Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises
- Département des Hautes-Pyrénées
- Pôle métropolitain du Genevois français

Réseau de la Mission Opérationnelle Transfrontalière



Catégorie d'adhérents

- | | |
|---|--|
| 3 ■ Etats | 13 ● Groupeements de collectivités territoriales |
| 10 ■ Régions, canton ou communauté autonome | 4 ● Communes |
| 9 ■ Départements ou province | 3 ■ Entreprises et CCI |
| 13 ■ Groupeements plurinationaux de collectivités territoriales | 4 ■ Fédérations et agences nationales |
| 7 ★ Dont: Groupeements européens de coopération territoriale (GECT) | 7 ■ Agences d'urbanisme et pôles métropolitains |
| | 3 ■ Associations de personnes morales et autres structures |
| | 2 ■ Associations de personnes physiques |
| | 5 ■ Personnes physiques
(non représentées sur la carte) |



L'équipe technique

À la fin de l'année 2018, l'équipe technique est composée d'un directeur général, de trois responsables (politique européennes et vie de l'association, communication et documentation, et expertise juridique), de deux chargés de mission et d'une assistante de direction. Quatre stagiaires ont été accueillies à la MOT en 2018.

L'année a été marquée par les départs du secrétaire général, Olivier Denert après 20 ans passées à l'association, ainsi que d'Alexandra Lafont, chargée de mission « Études transfrontalières et projets européens » après trois années passées à la MOT.

Les membres de l'équipe au cours de l'année 2018 :

Jean Peyrony
Directeur général

Olivier Denert
Secrétaire général

Sophie Dos Ramos
Assistante de direction

Domitille Ayrat
Responsable de la communication et de la documentation

Silvia Gobert-Keckeis
Responsable Politiques européennes et Vie de l'association

Petia Tzvetanova
Responsable de l'expertise juridique, Docteur en droit

Jean Rubió
Chargé de mission Développement européen et Études transfrontalières

Alexandra Lafont
Chargée de mission Études transfrontalières et Projets européens

Raffaele Viaggi
Chargé de mission Études transfrontalières et projets européens

Stagiaires en 2018
Chloé Bousquet
Marie Dreffier
Marie le Carrer
Aneta Kozusnikova



**AXE I
ACCOMPAGNER
LES ACTEURS DE
LA COOPÉRATION
TRANSFRONTALIÈRE**



Une plateforme de mise en réseau

La MOT anime un réseau qui fédère les praticiens et les acteurs institutionnels de la coopération transfrontalière dans une approche multiniveaux. Il permet d'échanger les expériences, identifier les besoins et favoriser la recherche de solutions transfrontalières.

L'amélioration des pratiques dans tous les domaines et sur toutes les frontières, est un axe de travail majeur pour la MOT. Les conférences, les formations et les groupes de travail sont un lieu privilégié de capitalisation et d'échanges de bonnes pratiques.



EN 2018

5

CONSULTATIONS CITOYENNES
TRANSFRONTALIÈRES CO-
ORGANISÉES PAR LA MOT
RÉUNISSANT PLUS DE 400 PERS.

153

PARTICIPANTS AUX
PLATEFORMES DES
TECHNICIENS

5

CONFÉRENCES ET
FORMATIONS ORGANISÉES
PAR LA MOT

75

INTERVENTIONS DANS DES
ÉVÉNEMENTS

Consultations citoyennes transfrontalières

Les consultations citoyennes pour l'Europe initiées par le président de la République française ont été organisées à travers toute l'Europe entre avril et octobre 2018 pour recueillir les impressions et les propositions des citoyens sur les politiques européennes et l'avenir du projet européen. La MOT en partenariat avec l'Institut Jacques Delors et plusieurs membres de son réseau, ont conduit une série de cinq consultations citoyennes transfrontalières, réunissant des habitants de part et d'autre des frontières.

« Le Grand Genève, un territoire transfrontalier au cœur de l'Europe », à Saint-Genis-Pouilly et à Annemasse, les 18 et 19 septembre 2018

En partenariat avec le Groupement transfrontalier européen, le Pôle métropolitain du Genevois français, le Forum d'agglomération du Grand Genève et la Cité des Métiers du Grand Genève : 42 participants à Saint-Genis-Pouilly et 52 participants à Annemasse se sont mobilisés pour discuter des problématiques transfrontalières de l'emploi, de la formation et de la santé.

« Changer l'Europe : citoyenneté et intégration européenne », à Nice, le 5 octobre 2018

En association avec la Métropole Nice Côte d'Azur et le Mouvement européen des Alpes Maritimes : 90 lycéens de Nice et Vintimille ont discuté avec l'eurodéputé Jean-Marie Cavada sur les échanges transfrontaliers et l'avenir de l'Europe. Grâce à des méthodes pédagogiques participatives, tous les élèves ont pu poser leurs questions.

Consultation citoyenne transfrontalière sur l'Europe, à Haguenau, le 25 octobre 2018

En partenariat avec l'Eurodistrict PAMINA et avec l'appui du député du Bas-Rhin Vincent Thiébaud : une centaine de personnes est venue échanger sur leur vécu de la frontière, et leurs attentes en matière de coopération transfrontalière. Répartis sur trois ateliers « éducation, formation, apprentissage », « le transfrontalier au quotidien » et « la transition énergétique », les participants ont été invités à identifier les défis dont l'Europe doit selon eux se saisir.

« Europe : je t'aime moi non plus », à Tournai, le 27 octobre 2018

En association avec l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai : 120 personnes se sont rassemblées le temps d'une journée pour exprimer leur ressenti en tant que citoyen de l'Eurométropole vis-à-vis de l'Europe. Ils ont débattu à travers des ateliers interactifs, animés par des facilitateurs aux méthodes innovantes, des problématiques et opportunités que présente l'Europe, aboutissant à la formulation de propositions sur son avenir. L'expérience a été un succès et l'Eurométropole souhaite poursuivre l'expérience.

PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/la-mot/evenements/>

« L'Europe est comme une famille, on ne l'a pas choisie, elle fait partie intrinsèque de ce que nous sommes. C'est une famille recomposée, parfois on se chamaille, il faut apprendre à faire notre quotidien ensemble »

Un participant à la consultation de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, le 27 octobre 2018.

SYNTHESE

La MOT et l'Institut Jacques Delors ont compilé dans un document de 50 pages la synthèse de ces cinq consultations citoyennes transfrontalières.

PLUS D'INFOS

http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user_upload/documents/Themes/Societe_civile/2018_synthese_CCE_transfrontalieres.pdf

Suites des consultations

En France, une assemblée générale des porteurs de projets a été organisée au Conseil économique, social et environnemental, le 30 octobre 2018 en présence de la MOT. La Commission nationale du débat public (CNDP) a réalisé la synthèse des débats et remis son rapport le 4 décembre 2018 au Quai d'Orsay.

Au niveau européen, une synthèse a été rédigée par la présidence autrichienne. Son contenu a été endossé par les chefs d'Etat et de gouvernement lors du Conseil européen des 13 et 14 décembre à Bruxelles.



Consultation citoyenne transfrontalière, le 27 octobre 2018 à Tournai

Conférences et séminaires

La MOT organise et co-organise des conférences et des séminaires ouverts à tous, pour mettre en avant une thématique ou une actualité transfrontalière :

→ 19èmes assises européennes de la transition énergétique, à Genève, 30-31 janvier et 1er février 2018

Plus de 3500 professionnels de l'énergie et du développement durable se sont rassemblés lors de ces assises qui ont pour la première fois pris une ampleur transfrontalière en étant organisées sur le territoire du Grand Genève. Un accord transfrontalier sur la qualité de l'air du Grand Genève a été signé à l'occasion. La MOT a contribué à l'événement en animant un atelier sur la coopération transfrontalière et le climat en Afrique de l'Ouest.

→ Conférence à Vintimille, 23 mai 2018

Organisées lors de la deuxième journée de l'assemblée générale de la MOT, deux tables-rondes ont été proposées aux 130 participants, au cours d'une visite de terrain, au Forte dell'annunziata à Vintimille côté italien. La première table ronde portait sur le thème de « La coopération transfrontalière locale dans le bassin de vie franco-italien » ; la seconde sur « La métropole-italo-monégasque en construction ».

→ Séminaire « Observation territoriale et aide à la décision dans les régions transfrontalières », à Paris, 17 septembre 2018

Une soixantaine de personnes s'est réunie à Paris lors de ce séminaire organisé par la MOT et l'UMS RIATE⁴. Neuf exposés ont été présentés au cours de la journée, portant sur les outils de l'observation transfrontalière, puis expliquant comment l'observation transfrontalière peut servir à repenser les politiques publiques et éclairer les décisions. La journée était adossée à la réunion de relance du Comité Stratégique Transfrontalier (CST) sur l'observation (voir page 35).

Plateforme des techniciens

Lieu privilégié de l'expression du réseau, la plateforme des techniciens réunit les membres de la MOT pour échanger sur leurs besoins et les bonnes pratiques à partager.

⁴ Réseau Interdisciplinaire pour l'Aménagement et la Cohésion des Territoires de l'Europe et de ses voisinages, missionné par le CGET pour assurer le rôle de Point de contact ESPON en France.

PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/la-mot/evenements/>

EN 2018

- La plateforme des techniciens s'est réunie le 22 mai et le 21 novembre 2018.
- Ces deux réunions ont porté sur les sujets suivants : les suites des 20 ans de la MOT, le forum en ligne, les consultations citoyennes transfrontalières, et la position de la MOT pour la programmation européenne 2021-2027 (voir page 40).

JOURNÉE DU RÉSEAU

Le 21 novembre 2018, une journée d'échange entre les membres du réseau a été organisée dans les locaux CGET à Paris. La position commune du réseau pour la programmation 2021-2017 a été discutée avec la trentaine d'adhérents présents. Les résultats des consultations citoyennes ont également été présentés. Les membres ont en outre fait part de leur besoin d'échanges d'expériences accru sur trois thématiques : la mobilité, les différentes échelles de la coopération transfrontalière et la santé.



Journée du réseau de la MOT, le 21 novembre 2018, au CGET, à Paris



Conférence de la MOT à Vintimille

Formations

La MOT contribue à des formations destinées aux acteurs de la coopération transfrontalière, dans le cadre d'un partenariat actif avec le CNFPT, ou aux côtés d'organismes comme l'ENA ou l'INET.

Les réformes territoriales et l'élaboration des dispositifs relatifs aux programmations européennes (2014-2020 et 2021-2027) ont accentué le besoin de formation des services de l'État et des collectivités en matière transfrontalière.

Formations organisées en 2018

→ 6^{ème} édition de la Master Class « Trans/frontières et dialogue des disciplines » : « Concilier développement local, mobilité et sécurité aux frontières : des visions antagonistes ? », avec l'Institut Catholique de la Méditerranée (ICM), du 31 janvier au 1^{er} février 2018, à Marseille.

→ Journée « Renforcer la Coopération transfrontalière » au CHEMI⁵ le 15 juin 2018 : la MOT a organisé avec le CHEMI une journée de réflexion sur la coopération transfrontalière à destination des préfets. Les échanges, qui ont associé des représentants de la DG REGIO, du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, du CGET, ainsi que le député Sylvain Waserman, ont porté sur la vision prospective de la coopération, les financements européens, le thème de la sécurité ou encore les obstacles juridiques. Ils ont débouché sur des recommandations pour l'action transfrontalière des préfets à l'horizon 2030. Des actes ont été publiés (voir encadré ci-contre).

⁵ Centre des Hautes Etudes du Ministère de l'Intérieur.

ACTES DE LA JOURNÉE MOT-CHEMI À DESTINATION DES PRÉFETS : « RENFORCER LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE »

Suite à la journée du 15 juin 2018 co-organisée par le Centre des Hautes Études du Ministère de l'Intérieur (CHEMI) et la MOT, des actes ont été publiés. La MOT les a diffusés à des contacts ciblés comme les préfets de départements frontaliers, les SGAR, les conseillers diplomatiques et les directeurs régionaux de la Banque des Territoires.



PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/actualites/news/news/show/actes-de-la-journee-sur-le-prefet-et-la-cooperation-transfrontaliere-du-chemi-renforcer-la-cooper/>

153

PARTICIPANTS AUX
PLATEFORMES DES
TECHNICIENS

75

INTERVENTIONS
DANS DES
ÉVÉNEMENTS



Journée « Renforcer la Coopération transfrontalière » au CHEMI, le 15 juin 2018



Un centre de ressources

Depuis sa création, la MOT a constitué un important centre de ressources, dont une partie est mise à la disposition de tous sur son site Internet et une autre est réservée à ses membres.

En complément, la MOT diffuse des actualités et des informations ciblées à son réseau. Certains thèmes sont approfondis dans le cadre de publications plus larges.

Ce travail répond au besoin d'information et de partage de la connaissance des acteurs de la coopération transfrontalière.



EN 2018

10

NEWSLETTERS

115

ARTICLES
D'ACTUALITÉ

1

CAHIER
THÉMATIQUE

1

POSTER DES TERRITOIRES
TRANSFRONTALIERS AUX
FRONTIÈRES FRANÇAISES

257

DOCUMENTS INSÉRÉS DANS LE
PORTAIL DOCUMENTAIRE
(RÉSERVÉS AUX ADHÉRENTS)

1366

ARTICLES DE PRESSE MIS EN LIGNE
(RÉSERVÉS AUX ADHÉRENTS)

Publications

10^{ème} cahier de la MOT « Transition énergétique et coopération transfrontalière »

Au cours de l'année 2018, la MOT a entrepris la rédaction d'une nouvelle édition de ses cahiers sur le thème de la transition énergétique.

Cette publication de 24 pages a été rédigée en français et en anglais, en partenariat avec le réseau de la MOT et avec la contribution de la Banque de Territoires, d'ENEDIS, du Ministère de la Transition écologique et solidaire, de l'Office National des Effets du Réchauffement Climatique et de réseaux européens travaillant sur la transition énergétique (Fondation Heinrich Böll, Energy Cities).

Le cahier se compose d'une première partie présentant les territoires transfrontaliers comme « des acteurs à part entière de la transition énergétique ».

Neuf bonnes pratiques sont ensuite exposées suivant quatre rubriques :

1. Échanger les expériences pour développer des solutions adaptées, avec les exemples du réseau « TRION-Climate », des projets PASSAGE sur les détroits d'Europe et de SEREH qui a permis de développer une communauté de l'énergie à la frontière germano-néerlandaise.
2. Encourager le développement économique, avec la « stratégie de spécialisation » de l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine-Euskadi-Navarre, et le dispositif « Zero Emission Valley » de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
3. Planifier la transition énergétique, avec les expériences du Grand Genève et de l'« écobonus mobilité : vers une smart city transfrontalière ».
4. Expérimenter sur les frontières, avec l'initiative Smart Border : la solution des « Smart Grids ».

Enfin un dossier « coopérer dans le domaine de la transition énergétique » aborde les obstacles, solutions et outils proposés au niveau local, national et européen.

Le cahier a été réalisé tout au long de l'année 2018, pour être publié en janvier 2019, notamment à l'occasion des assises européennes de la transition énergétique fin janvier 2019 à Dunkerque.

POUR LE CONSULTER

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/la-mot/publications/cahiers>



CONTRIBUTIONS DANS DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

« New spaces for action: cross-border territories for EU spatial development »

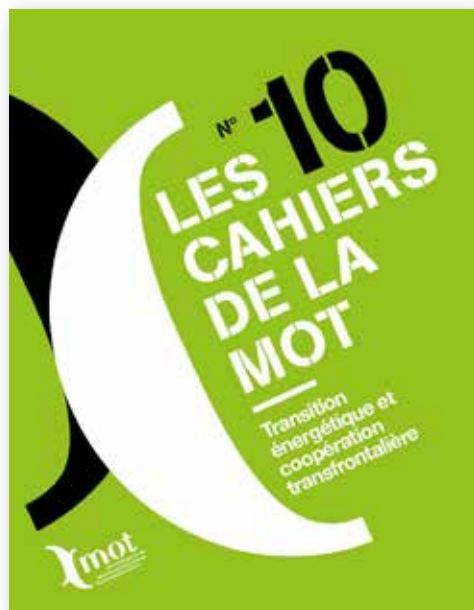
Un article de Jean Peyrony, directeur général de la MOT a été publié en 2018 dans le livre « Territoires et Etats. Eléments pour une coordination des politiques d'aménagement du territoire au XXI^{ème} siècle »⁶. L'article traite de la dimension transfrontalière et du rôle que peut jouer la coopération transfrontalière dans le développement et la cohésion des espaces territoriaux transfrontaliers.

« Chapitre 2. The INTERREG Experience in Bridging European Territories. A 30 Year Summary »

Jean Peyrony a contribué à la rédaction de cet article, aux côtés de Bernard Reitel et Birte Wassenberg, publié en 2018 dans l'ouvrage d'Eduardo Medeiros « European Territorial Cooperation. Theoretical and Empirical Approaches to the Process and Impacts of Cross-border and Transnational Cooperation in Europe ». Il dresse un bilan de l'expérience INTERREG et de son impact dans la coopération territoriale européenne.

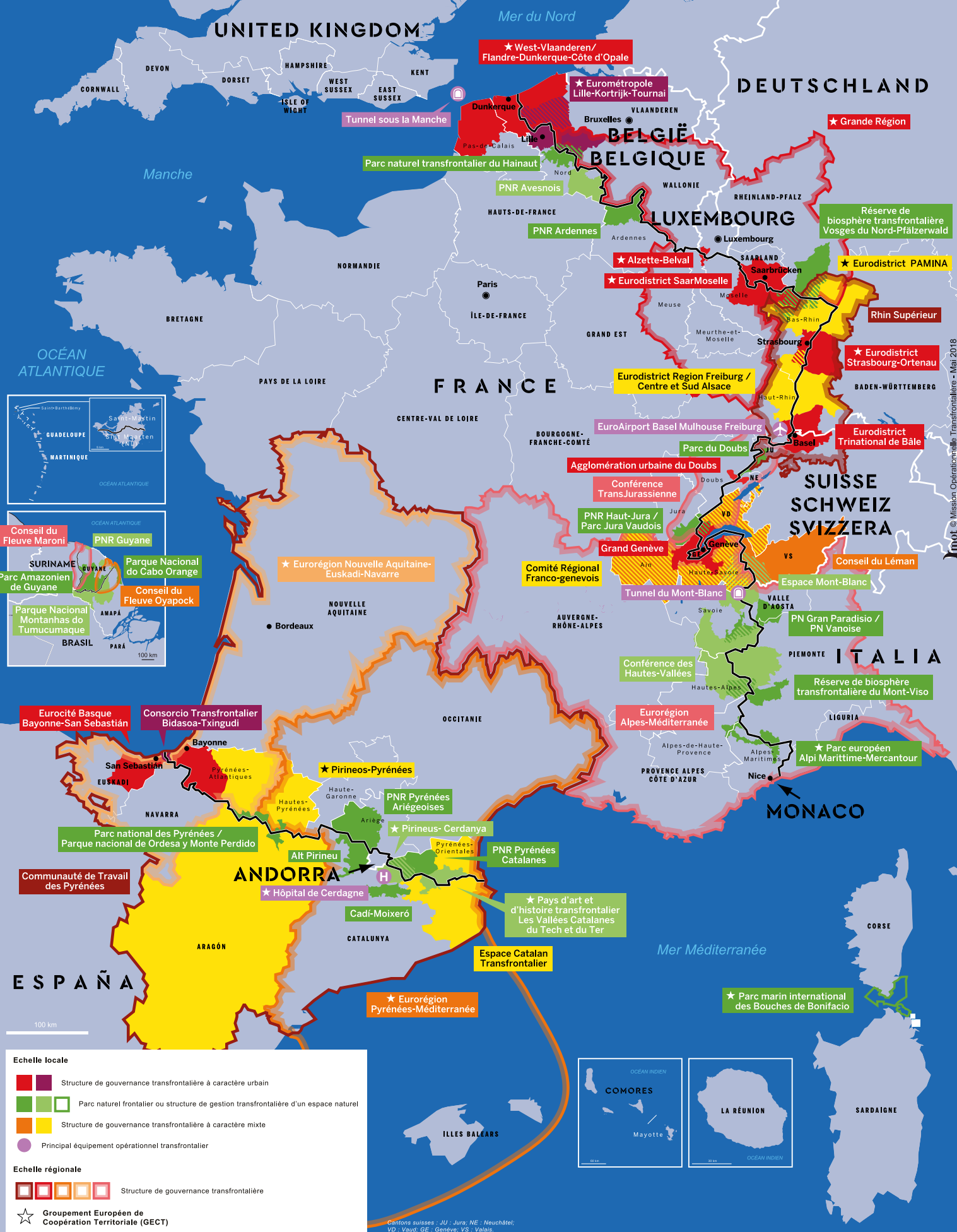
 Les ouvrages sont référencés dans le portail documentaire de la MOT :

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/ressources/portail-documentaire/>



⁶ Coordonné par Joaquín Farinós Dasí, éditions « Tirant humanidades ».

Territoires transfrontaliers aux frontières françaises



Réalisation d'un poster « Territoires transfrontaliers aux frontières françaises »

En 2018, la MOT a réalisé une carte (cf. ci-contre) qui répertorie les territoires transfrontaliers aux frontières françaises, selon leur échelle - niveau local ou régional - et selon leur type - urbain, rural, mixte.

Cette carte a été imprimée en 500 exemplaires sous la forme d'un grand poster qui a été diffusé largement dans le cadre du réseau, ainsi qu'à des contacts ciblés comme les préfets de départements frontaliers, les SGAR, les conseillers diplomatiques et les directeurs régionaux de la Banque des Territoires.

PLUS D'INFOS

http://www.espaces-transfrontaliers.org/uploads/tx_tmswmotressources/map/Territoires_transfrontaliers_aux_frontieres_francaises_2018.pdf

Diffusion de la brochure des 20 ans de la MOT « Les territoires transfrontaliers – La fabrique de l'Europe »

En novembre 2017, la MOT a publié une brochure intitulée « Les territoires transfrontaliers – La fabrique de l'Europe », l'occasion de dresser un bilan et des perspectives pour son action et, plus largement, pour la coopération transfrontalière en Europe. La brochure a été largement diffusée au cours de l'année 2018 : aux adhérents et membres du réseau, ainsi qu'à une liste de contacts ciblés au niveau national et déconcentré (voir poster).



PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/les-territoires-transfrontaliers-la-fabrique-de-leurope>

CONTRIBUTIONS À DES MANUELS SCOLAIRES

Une carte de la MOT portant sur les programmes INTERREG au sein de l'Union européenne a été intégrée dans un manuel de géographie, publié par le Réseau Canopé, l'éditeur de ressources pédagogiques du Ministère de l'Éducation Nationale français. Ce manuel en langue allemande est destiné aux classes d'enseignement bilingue franco-allemandes, notamment dans la Région Grand Est.

Concours administratifs

Deux documents publiés par la MOT ont été présentés aux candidats du concours externe d'attaché territorial en 2018. Il s'agit d'extraits du guide pratique « Développement Economique Transfrontalier » (2015) et du « Cadre juridique de la coopération transfrontalière » (2013). Le concours portait sur la rédaction d'une note sur l'action internationale des collectivités territoriales, incluant la coopération transfrontalière.

ÉMISSION « AVENUE DE L'EUROPE » CONSACRÉE AUX TRANSFRONTALIERS

La MOT a contribué à la préparation de l'émission de Véronique Auger « Avenue de l'Europe » consacrée aux transfrontaliers. Elle a été diffusée sur France 3, le 18 avril 2018.

Pour visionner l'émission en replay :

https://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-3/avenue-de-l-europe/avenue-de-l-europe-le-mag-du-mercredi-18-avril-2018_2701846.html



« L'actualité transfrontalière », la newsletter de la MOT

Publiée chaque mois en français et en anglais, la newsletter de la MOT met en avant :

- des projets concrets ;
- les actualités et faits marquants de la coopération ;
- les avancées européennes ;
- les activités du réseau.

Le format se compose de quatre pages. Chaque newsletter est envoyée par mail à environ 3500 contacts.

PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/la-mot/publications/newsletter/>

Réseaux sociaux

Les actualités de la MOT sont diffusées sur les réseaux sociaux, notamment via le compte Twitter de la MOT qui compte 780 abonnés. @reseauMOT

La newsletter associe chaque mois les acteurs territoriaux et européens pour constituer un véritable outil de mise en réseau



EN 2018

10

NEWSLETTERS
DIFFUSÉES

→ La liste de diffusion de la MOT a été mise en conformité avec le règlement européen relatif à la protection des données, entré en vigueur en mai 2018. La traçabilité des contacts est assurée.

23%

TAUX D'OUVERTURE
DU MAIL DE LA
NEWSLETTER

« Espaces transfrontaliers », un site de référence sur la coopération transfrontalière

Le site Internet de la MOT constitue un site de référence unique sur la coopération transfrontalière. Il est disponible en français et en anglais. Les ressources sont référencées par frontière, par territoire et par thème pour permettre un classement et des recherches ciblées.

Le site Internet présente :

- des analyses territoriales et thématiques : 65 frontières, 114 territoires, 30 thèmes ;
- une base de données de 772 fiches projets ;
- un fonds cartographique de 166 cartes produites par la MOT ;
- une présentation de la programmation européenne ;
- des actualités et annonces d'événements mises à jour régulièrement ;
- les événements et les activités du réseau.

PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.eu>

EN 2018

- Actualités : 115 articles mis en ligne et 65 événements annoncés.
- Animation de la rubrique dédiée au « Groupe intergouvernemental sur les solutions innovantes aux obstacles transfrontaliers ».
- Ressources : 5 thèmes (emploi, santé, aménagement et urbanisme, tourisme, culture), 2 frontières (France-Allemagne, France-Espagne-Andorre), 8 territoires et la rubrique « programmes européens » mis à jour ; 68 nouvelles fiches projets ; 2 rubriques créées : « Logement-Foncier » et « Outre-mer ».

132

SESSIONS
(UTILISATEURS
DIFFÉRENTS)
COMPTABILISÉES
CHAQUE JOUR⁷.

43%

DES CONSULTATIONS
CONCERNENT LES
RESSOURCES⁷.

⁷ Source : Google Analytics



Des ressources réservées aux membres



PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/espace-membres/>

Un portail documentaire

Le portail documentaire de la MOT propose une documentation ciblée sur la coopération transfrontalière. La consultation des documents est réservée aux membres, et sur demande aux étudiants et aux chercheurs. L'accès libre permet de consulter le moteur de recherche et les références documentaires.

L'outil enregistre une moyenne de **1435 visites mensuelles**, sur toute l'année 2018.

4359

DOCUMENTS

DONT 2032

TÉLÉCHARGEABLES

EN LIGNE

Un espace membres

L'animation de l'Espace membres en ligne propose d'autres ressources aux adhérents, comme :
→ la documentation complète des conférences et des instances ;
→ un fonds juridique sur les structures de la coopération, le cadre légal aux frontières françaises, les principaux textes ;
→ les études et les « bons-à-tirer » réalisés par la MOT.

EN 2018

- L'animation et l'actualisation de la rubrique
- Tous les documents des instances et des conférences mis à disposition des adhérents

Des revues de presse

Les revues de presse produites par la MOT sont une autre ressource réservée aux membres. Elles sont envoyées au réseau une à deux fois par mois. L'ensemble des articles alimentent une base de données (12714 articles de presse à la fin de l'année 2018). La recherche avancée permet de sélectionner les articles selon leur date, thèmes, frontières et territoires, etc.

Cette ressource donne un aperçu complet des actualités transfrontalières sur les frontières françaises.

EN 2018

18

REVUES DE PRESSE

REPRÉSENTANT

1366 ARTICLES.

Forum en ligne

Depuis novembre 2017, la MOT propose à ses membres un forum en ligne. Cet outil interactif est le fruit d'un travail collaboratif avec les adhérents. Il met en contact direct les acteurs de la coopération, fournissant un partage d'expériences et des réponses techniques. Deux types de discussions sont proposées : les discussions libres et les discussions des obstacles transfrontaliers.

EN 2018

- Discussions ouvertes en 2018 :
 - Brexit et impacts sur la coopération transfrontalière
 - Consultations citoyennes transfrontalières
 - Les modèles de montages juridiques pour l'exploitation ferroviaire dans un contexte transfrontalier
 - Fermeture d'un pont routier transfrontalier

Une ingénierie technique au service des territoires transfrontaliers

La MOT intervient auprès des collectivités, services des États et autres acteurs de la coopération transfrontalière dans le cadre d'études et de missions d'expertise. Celles-ci peuvent concerner des diagnostics territoriaux, des stratégies transfrontalières, des études juridiques ou thématiques, une assistance à maîtrise d'ouvrage, etc.

La MOT joue son rôle de conseiller et de facilitateur par un appui stratégique et technique dans le cadre du service de « bons-à-tirer » (BAT). Ce service réservé aux adhérents⁸ permet de bénéficier d'une journée de travail annuelle de l'équipe technique de la MOT. Les interventions portent sur des questions techniques et juridiques, une intervention lors d'un événement, etc. Les notes produites sont mises à disposition des adhérents sur l'espace membres du site Internet dans un but de mutualisation.

8 Personnes morales aux frontières françaises



EN 2018

12

BONS-À-TIRER AU SERVICE DES ADHÉRENTS

6

ÉTUDES TERRITORIALES

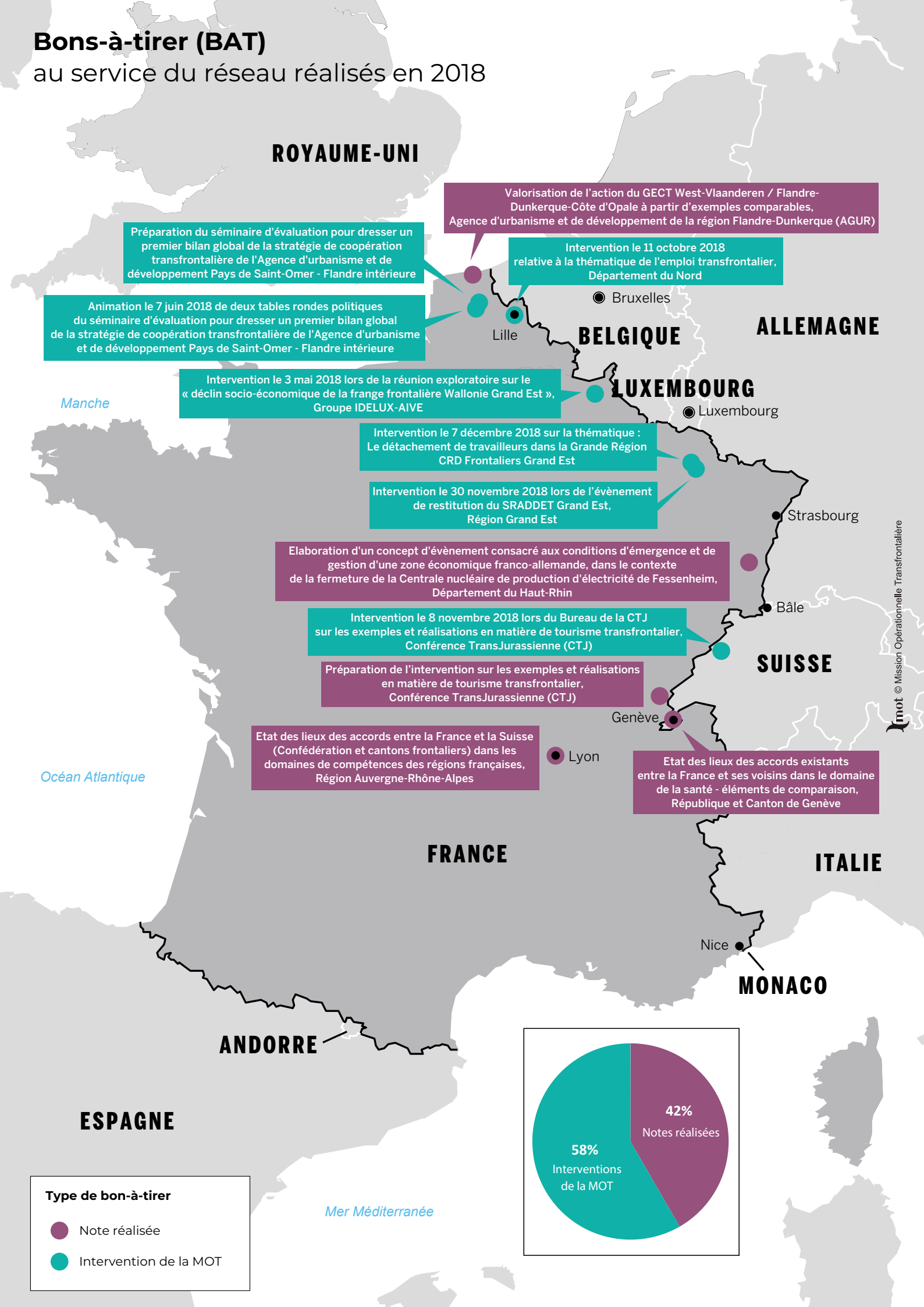
24

ENTRETIENS MENÉS DANS LE CADRE DES ÉTUDES TERRITORIALES

6

FRONTIÈRES COUVERTES DANS LE CADRE DES BAT ET DES ÉTUDES TERRITORIALES

Bons-à-tirer (BAT) au service du réseau réalisés en 2018



L'emploi en Flandre occidentale dans une Métropole transfrontalière

Débutée au printemps 2018, cette étude pour le compte de la Métropole Européenne de Lille (MEL) a pour but d'éclairer la MEL sur les caractéristiques socio-économiques de la Flandre belge, les modes de fonctionnement du tissu économique et du secteur de l'emploi.

Ce travail permet notamment d'identifier la prise en compte du transfrontalier par les services de l'emploi de part et d'autre, les bonnes pratiques flamandes en matière d'emploi qui seraient transposables côté français et d'identifier les obstacles à la mobilité transfrontalière.

La dernière phase de l'étude qui s'est achevée fin 2018 a vu l'organisation d'un atelier créatif visant à consolider les pistes d'actions pour améliorer la situation de l'emploi dans la MEL, notamment en lien avec la Flandre occidentale.



Schéma de coopération transfrontalière de la Métropole Européenne de Lille

La MOT s'est engagée en avril 2018 dans une mission d'assistance à maîtrise d'œuvre de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole (ADULM) pour l'élaboration du Schéma de coopération transfrontalière (SCT) de la MEL. Cette mission concerne la réalisation :

- d'un cadre stratégique, document de synthèse des orientations stratégiques et opérationnelles du SCT aux quatre échelles (locale, métropolitaine, eurorégionale et inter-métropolitaine),
- d'une feuille de route, détaillant les projets à mettre en œuvre en priorité, en fonction des orientations définies, avec identification de leur(s) maîtrise(s) d'ouvrage suivant la ou les échelles concernées.

Schéma de coopération transfrontalière de la Métropole Nice Côte d'Azur

La MOT a débuté au printemps 2018 une mission d'assistance technique pour l'élaboration du Schéma de coopération transfrontalière (SCT) de la Métropole Nice Côte d'Azur. Cette mission doit permettre à la métropole niçoise de mieux comprendre les caractéristiques socio-économiques, institutionnelles, politiques, culturelles et fonctionnelles du territoire transfrontalier au niveau local et régional. En particulier il s'agit :

- de doter la métropole d'une vision globale actualisée de l'existant en matière de coopération transfrontalière,
- d'associer les élus de ce territoire dans la démarche d'élaboration,
- d'identifier les bons acteurs de part et d'autre de la frontière pour leur mise en réseau pérenne,
- de la réalisation du Schéma pour réfléchir à différents scénarios de structuration institutionnelle et juridique de la gouvernance de l'aire transfrontalière.

La pratique des expertises est fondamentale pour la MOT car elle lui permet de mettre à jour son savoir-faire technique et sa connaissance des territoires et d'être en pointe dans la recherche de solutions proposées.

Schéma de coopération transfrontalière de l'Eurométropole de Strasbourg

La MOT réalise depuis novembre 2018 une mission d'assistance à maîtrise d'œuvre de l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS) pour l'élaboration du Schéma de coopération transfrontalière (SCT) de l'Eurométropole de Strasbourg. Les apports de la MOT concernent notamment l'appui méthodologique et juridique à la réalisation d'une stratégie à différentes échelles ainsi qu'un benchmark avec les autres métropoles frontalières.



Projet PROSANTE entre Briançon et la Région Piémont (Hautes-Vallées)

La MOT réalise une assistance juridique sur le territoire transfrontalier franco-italien entre le centre hospitalier des Escartons de Briançon et la région Piémont (France/Italie), dans le cadre du programme européen ALCOTRA.

Cette étude consiste à définir un périmètre transfrontalier pertinent au sein duquel des dispositifs administratifs et juridiques innovants peuvent être proposés. La définition du périmètre s'effectue à la lumière des besoins et obstacles en termes de maintien d'une offre de santé efficace face à l'éloignement des principaux centres urbains. La MOT est chargée de formuler des propositions administratives et juridiques à l'attention des autorités locales et nationales ainsi que des institutions européennes afin de créer des dispositifs institutionnels de santé répondant aux besoins dans un cadre juridique sécurisé. L'objectif de l'étude étant la mise en œuvre d'une véritable communauté de santé transfrontalière, la MOT s'attachera à la recherche d'une reconnaissance du territoire par les autorités françaises et italiennes et par la proposition d'un cadre juridique et institutionnel négocié.

Mise en oeuvre d'un GECT transport entre la Corse et la Sardaigne

Cette assistance consiste à apporter un appui technique et juridique à l'Office des transports de la Corse (OTC), chef de file du projet « Gestion Européenne Conjointe des Connexions et Transports Transfrontaliers pour les Iles » (GEECCTT-Iles)⁹, au cours de différentes étapes de la constitution et de la mise en œuvre du GECT « Transport » entre la Collectivité de Corse, l'OTC et la Région autonome de Sardaigne. La MOT intervient dans la rédaction de la convention constitutive et des statuts, ainsi qu'au



Le territoire des Hautes Vallées

cours de la procédure de saisine des autorités nationales compétentes.

A l'issue de la consolidation de l'adoption de la convention et des statuts par les Assemblées délibérantes des deux collectivités et établissements membres, la MOT assistera également l'OTC dans les démarches de transmission des actes constitutifs pour publication aux niveaux national et européen.

⁹ Financé par le programme INTERREG VA Italie-France-Maritime.



An aerial photograph of a wide river flowing through a landscape of green fields and forests. A prominent green embankment with a road runs alongside the river. The text is overlaid on the lower right portion of the image.

**AXE II
CONTRIBUER
AUX POLITIQUES
TRANSFRONTALIÈRES
À L'ÉCHELLE
NATIONALE**



Prise en compte du transfrontalier dans les politiques nationales

Depuis l'origine, la MOT s'attache à faire prendre en compte les problématiques transfrontalières dans les politiques publiques. C'est le sens du soutien financier qu'apporte à la MOT l'administration centrale et en particulier le CGET, la Caisse des Dépôts et plusieurs ministères.

L'année 2018 s'inscrit dans la préparation de la politique de cohésion 2021-2027 aux frontières françaises. Elle a été marquée par la poursuite de la réforme territoriale, et des dispositions envisagées sur les frontières du Grand Est (future collectivité Alsace, Traité franco-allemand) qui peuvent inspirer les autres frontières. Les outils de gouvernance, leurs évolutions juridiques et leurs utilisations, ont également été au cœur des préoccupations de la MOT.



EN 2018

3

RÉUNIONS AVEC LE DÉPUTÉ SYLVAIN WASERMAN

2

RÉUNIONS DE NÉGOCIATION DU NOUVEAU TRAITÉ D'AIX-LA-CHAPELLE À L'ÉLYSÉE

1

INTERVENTION LORS DU SÉMINAIRE SRADDET GRAND EST

1

MISSION POUR LE NORD LORRAIN

50

RÉPONSES JURIDIQUES APPORTÉES PAR TÉLÉPHONE OU PAR MAIL

Politiques nationales et transfrontalier

À la suite des recommandations du Livre blanc « Diplomatie et territoires » publié fin 2016 par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, la MOT travaille aux côtés de ce ministère (DAECT, ambassadeur aux coopérations transfrontalières), du CGET et du Ministère de l'Intérieur pour la mise en place d'une coordination interministérielle chargée des questions transfrontalières, dans le cadre d'un groupe préfigurateur. Cette coordination interministérielle, qui fonctionnerait avec l'appui de la MOT, aurait pour objectif l'élaboration d'une stratégie transfrontalière de la France, associant les collectivités, et déclinée sous la forme d'une feuille de route sur chaque frontière. Cette démarche a été testée le 11 juillet lors de la réunion du Comité de l'Administration Régionale (CAR) Grand Est (voir page 32). En 2018, un accent particulier a été mis sur les relations franco-allemandes, avec le rapport Waserman et la préparation du traité d'Aix-la-Chapelle, qui prévoit notamment la « création d'un comité franco-allemand de coopération transfrontalière ».

Rapport Waserman

Le Premier Ministre Edouard Philippe a confié le 3 avril 2018 une mission parlementaire au député du Bas-Rhin Sylvain Waserman relative à la façon dont la rénovation du traité de l'Elysée permettrait de contribuer à développer la coopération transfrontalière franco-allemande. Cette mission, réalisée avec l'appui de la MOT, a fait l'objet d'un rapport qui a été rendu le 7 mai 2018 à la ministre chargée des Affaires européennes, Nathalie Loiseau. Six propositions ont été définies par Sylvain Waserman pour une politique de coopération transfrontalière ambitieuse et intégrée au service des citoyens à la frontière franco-allemande.

Préparation du traité d'Aix-la-Chapelle

Une partie de ces propositions est reprise dans le nouveau traité d'Aix-la-Chapelle signé le 22 janvier 2019 à l'occasion du 56^{ème} anniversaire du traité de l'Elysée. Le traité est complété par une liste de projets prioritaires pour sa mise en œuvre.

La MOT a activement participé à la rédaction du quatrième chapitre dédié à la coopération régionale et transfrontalière.

PLUS D'INFOS

- Sur le Rapport Waserman : <http://www.espaces-transfrontaliers.org/actualites/news/news/show/transfrontalier-franco-allemand-six-propositions-pour-innover-au-coeur-de-leurope-creation-d/>
- Sur le Traité d'Aix-la-Chapelle : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/traite-franco-allemand-aix-la-chapelle>



LE CHAPITRE TRANSFRONTALIER DU TRAITÉ D'AIX-LA-CHAPELLE

L'objectif du chapitre transfrontalier du traité est l'élimination des obstacles dans les territoires frontaliers, visant notamment à simplifier le quotidien des quelques 50 000 Français qui franchissent la frontière pour travailler en Allemagne.

Le traité prévoit le renforcement :

- de l'échelle locale des Eurodistricts, qui seraient dotés de compétences, de moyens et de procédures accélérées,
- de l'échelle de la frontière, avec la création d'un comité de coopération transfrontalière, responsable de l'observation, de la stratégie, de l'identification de projets prioritaires et de la levée des obstacles.

Le Comité de coopération transfrontalière réunira les Etats, les collectivités transfrontalières et toutes les parties prenantes locales pour mettre en place une stratégie de développement transfrontalier.

Ce dispositif préfigure celui qui pourrait être mis en place sur l'ensemble des frontières (réforme constitutionnelle ; nouveau règlement européen « ECBM » - mécanisme visant à lever les obstacles juridiques et administratifs dans un contexte transfrontalier).

Parmi les autres thèmes transfrontaliers du traité : le soutien du bilinguisme dans les territoires transfrontaliers et le renforcement de la mobilité transfrontalière, l'interconnexion des réseaux numériques et physiques, l'harmonisation des normes franco-allemandes.

« La France et l'Allemagne doivent montrer l'ambition. Il s'agit autant de symboles que d'avancées concrètes pour le quotidien des milliers de frontaliers qui traversent chaque jour frontière. »

Emmanuel Macron, Président de la République française, le 22 janvier 2019, lors de la signature du traité d'Aix-la-Chapelle.

Planification aux frontières françaises

Le transfrontalier au cœur du SRADET Grand Est

La loi NOTRE (Article 10, L. 4251-1) oblige les nouvelles régions à élaborer leur « Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires » (SRADET). Ce schéma rationalise et met en cohérence les volets stratégiques qui impactent l'aménagement du territoire. La Région Grand Est a dans ce cadre eu l'ambition de faire de son SRADET un projet fédérateur intégrant la stratégie des territoires qui la compose. Elle a ainsi mis en place un large processus de concertation et de dialogue avec ses territoires et les territoires voisins. De nombreuses contributions écrites ont été reçues provenant des territoires transfrontaliers : IDELUX-AIVE (intercommunales belges), Conseil Rhénan, Land Bade Wurtemberg, Regionalverband, Mittelr Oberrhein, Regionalverband Südlicher Oberrhein, Agences d'urbanisme, ainsi que celle commune des cinq Eurodistricts de la région. La dimension transfrontalière apparaît donc au cœur de son action.

EN 2018

- La MOT est intervenue tout au long du processus de réalisation du SRADET Grand Est, et en particulier lors du séminaire de présentation, le 30 novembre 2018 à Metz.
- Elle a réalisé une mission pour le préfet de la Région Grand Est sur le Nord Lorrain (voir encadré).
- Elle a participé au « CAR » Grand Est (voir encadré).



Séminaire de présentation du SRADET Grand Est, 30 novembre 2018

LE BESOIN D'EXPÉRIMENTATION

Le besoin d'expérimenter et d'adapter les normes dans les régions frontalières, via une plus grande latitude donnée aux Préfets ou aux collectivités, figure dans les orientations données par le Président français Emmanuel Macron lors de la première réunion de la Conférence nationale des territoires de juillet 2017.

Un « CAR » Grand Est sous le signe du transfrontalier

Le 11 juillet 2018 s'est tenue à Châlons-en-Champagne une réunion du Comité de l'Administration Régionale (CAR) Grand Est, véritable « conseil d'administration » de l'État en région, qui réunit tous les deux mois les préfets de région et départements, et l'ensemble des services déconcentrés de l'Etat, préfigurant la « Commission interministérielle de la coopération transfrontalière ». Jean Peyrony, directeur général de la MOT, y a participé.

MISSION POUR LE LUXEMBOURG ET LE NORD LORRAIN

- En mars 2018, la MOT a réalisé une note sur les zones d'activités économiques transfrontalières pour le Grand-Duché de Luxembourg.
- En septembre 2018, elle a effectué une recherche sur la comparaison de l'environnement fiscal et social entre la France et le Luxembourg pour le compte de Jean-Luc Marx, préfet de la Région Grand Est, préfet du Bas-Rhin, dans le cadre d'une mission de proposition d'un espace de co-développement dans le Nord Lorrain, confiée au préfet par le Ministre de la cohésion des territoires, Jacques Mézard.



Outils de gouvernance

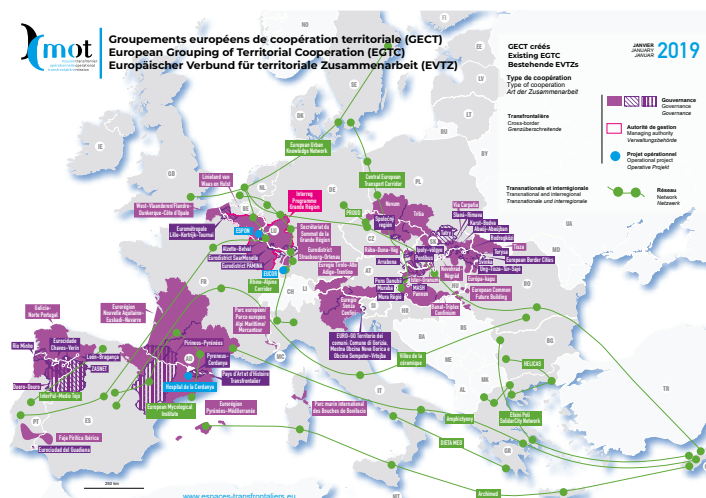
Aux niveaux national et européen

La MOT assiste les services ministériels et déconcentrés français concernés par la mise en œuvre, aux frontières françaises, du règlement européen relatif au groupement européen de coopération territoriale (GECT), et aux opportunités liées à sa révision (voir aussi page 41). Elle participe par ailleurs aux réflexions sur l'outil juridique ECBM (voir page 39).

Aux frontières

La MOT est régulièrement sollicitée par les GECT aux frontières françaises sur des questions liées à leur mise en place et à leur fonctionnement, lorsque celui-ci relève du droit français. En cas de besoin exprimé par les acteurs locaux, la MOT a mis en place des échanges avec les services ministériels et déconcentrés concernés, et organisé des réunions de travail afin de soutenir ou d'alimenter le processus législatif et réglementaire. Elle a également poursuivi son travail de remontée des besoins et de lobbying au niveau européen.

Un travail comparable est mené pour les autres outils de gouvernance de droit public (GLCT, etc.) ou de droit privé (GEIE, association transfrontalière, etc.) vis-à-vis des autorités et services de l'Etat concernés.



PLUS D'INFOS

http://www.espaces-transfrontaliers.org/uploads/tx_tmswmotressources/map/Carte_GECT_Europe.pdf

Programmation 2021-2027 au niveau national

La MOT a une mission d'assistance générale pour l'accompagnement de la politique de cohésion 2014-2020 et l'élaboration de la politique de coopération territoriale européenne aux frontières françaises pour la programmation 2021-2027.

Position de la MOT sur la politique de cohésion 2021-2027

La brochure « Les territoires transfrontaliers : La fabrique en Europe » constitue le socle de la position de la MOT sur le post 2020. Ce travail a été complété en 2018, suite à la publication des propositions de règlements de la Commission européenne en mai.

Conférence sur la Coopération Territoriale Européenne (CTE), à Besançon

Le CGET et Régions de France ont organisé avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, un séminaire national sur la coopération territoriale européenne (CTE) le 4 décembre 2018 à Besançon. Réunissant une centaine de participants, il a permis de clarifier les enjeux de la négociation pour la nouvelle programmation 2021-2027.

EN 2018

- Le réseau de la MOT a publié sa position stratégique sur la politique de cohésion 2021-2027 (voir page 40).
- Concernant la conférence sur la CTE du 4 décembre à Besançon : le Président de la MOT, Robert Herrmann, a participé à la table ronde : « Coopérer en transfrontalier : des propositions novatrices pour contribuer à des territoires frontaliers davantage intégrés » ; la MOT a transmis l'invitation à l'ensemble de son réseau.



L'implication de la MOT dans l'appui à la construction des territoires transfrontaliers a été multiple en 2018. Le champ de l'observation a été investi, via le suivi des démarches relatives à cette problématique dans les territoires frontaliers, mais également au niveau central (CGET et INSEE), prérequis essentiels pour fonder des politiques publiques efficaces. Cette année a également été marquée par la relance du Comité Stratégique Transfrontalier et par la préparation d'une brochure sur l'observation transfrontalière franco-allemande en partenariat avec le BBSR allemand.



1 RÉUNION DU COMITÉ STRATÉGIQUE TRANSFRONTALIER SUR L'OBSERVATION

1 BROCHURE FRANCO-ALLEMANDE SUR L'OBSERVATION

3 PARTENARIATS AVEC LES RÉSEAUX NATIONAUX

Observation des territoires transfrontaliers

La MOT a accumulé une expertise unique en matière d'observation des territoires transfrontaliers, notamment à travers les études et les cartes qu'elle réalise. Cependant, les données sont à réactualiser continuellement. La nécessité de renforcer les outils d'analyse et d'observation est plus que jamais d'actualité.

Relance du Comité Stratégique Transfrontalier (CST) sur l'observation

Le 18 septembre 2018 a eu lieu la 6ème réunion de travail du CST réunissant les représentants des ministères en charge de l'aménagement du territoire de la France et

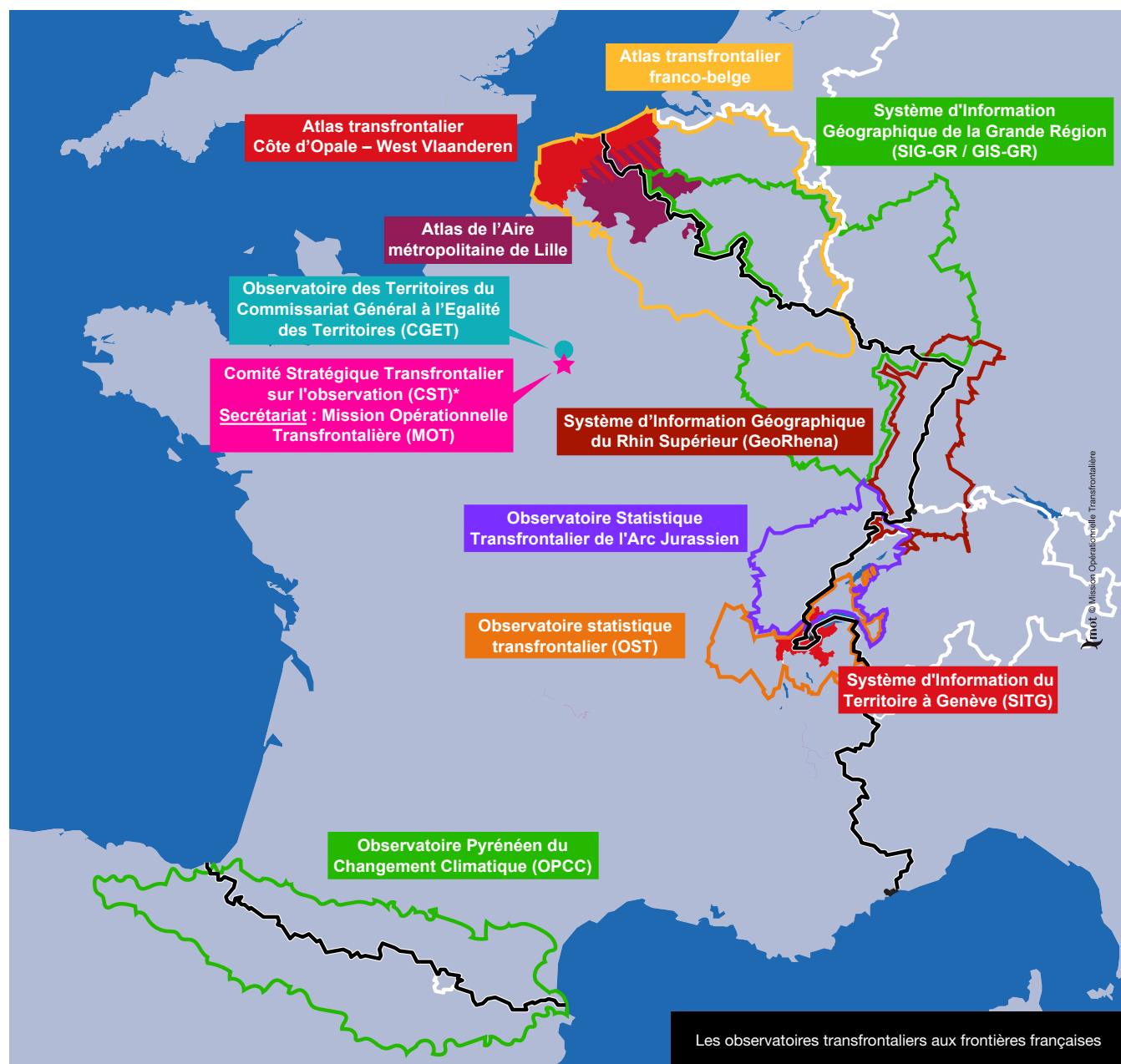
de ses pays frontaliers (Allemagne, Andorre, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Suisse) ainsi que leurs instituts statistiques, en présence de la DG REGIO.

Lieu de gouvernance unique, le CST créé en 2013, contribue à impulser la coordination et l'harmonisation des actions de ses partenaires au niveau de l'observation transfrontalière. Il participe aussi à la mobilisation des différents programmes européens, tels qu'INTERREG pour intégrer les démarches d'observation dans une véritable dynamique européenne.

La réunion a notamment permis de dégager des thèmes prioritaires (déplacements domicile travail, prix de l'immobilier etc.) et de lancer un projet de publication commune sur les actions menées par l'Allemagne et la France en matière d'observation transfrontalière.

PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/activites-ue/comite-strategique-transfrontalier/>



Brochure « France-Allemagne : l'observation transfrontalière au cœur de l'Europe »

En 2018, la MOT et le BBSR (Institut fédéral de la Recherche sur le Bâtiment, la Ville et le Développement Urbain) en Allemagne, ont réalisé une brochure franco-allemande sur l'observation transfrontalière dans une perspective européenne.

Réalisée pour le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) - Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales en France, et le Ministère fédéral de l'Intérieur, de la Construction et du Territoire en Allemagne, l'éditorial a été co-signé par la Ministre française Jacqueline Gourault et le Ministre allemand Horst Seehofer.

Elle propose un plan d'action autour de trois mesures concrètes :

- Identification des priorités thématiques : vers plus de coopération multiniveaux.
- Pour plus d'harmonisation des données et une collecte adaptée des données : coordination avec les instituts statistiques.
- Vers une observation transfrontalière européenne : coordination avec les autres pays européens et avec les institutions européennes.

La brochure est publiée début 2019 en français, anglais et allemand, à la suite de la signature du traité d'Aix-la-Chapelle. Elle affirme la nécessité de mettre en place une observation multiniveaux (local, national, européen) des territoires transfrontaliers, ainsi que l'ambition franco-allemande de promouvoir cette approche non seulement sur leur frontière commune, mais aussi sur leurs autres frontières et partout en Europe.

EN 2018

- La MOT a organisé un séminaire sur l'observation transfrontalière (voir page 16) et accompagné la relance du Comité stratégique transfrontalier sur l'observation (voir page 35).
- Elle a participé aux réunions du Conseil de l'Observatoire des territoires du CGET.
- La MOT a suivi le projet fédéral allemand sur l'observation transfrontalière piloté par le BBSR et a participé à la conférence finale à Berlin les 21-22 juin.
- Avec ses partenaires français et allemands, la MOT a réalisé une brochure franco-allemande sur l'observation transfrontalière.



PLUS D'INFOS

http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user_upload/documents/FR_observation_transfrontaliere_fr_de_2019.pdf

Partenariats avec les réseaux nationaux

Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme

Le partenariat entre la MOT et la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) a permis de renforcer le croisement des compétences nécessaires pour les dynamiques urbaines à l'œuvre sur les territoires transfrontaliers. En 2018 :

- Participation à la rédaction d'un ouvrage collectif pour la FNAU¹⁰ en réalisant deux articles sur le rôle et l'avenir du soutien à la coopération transfrontalière après 2020.
- Structuration des partenariats avec les agences pour la mise en œuvre de stratégies territoriales (Schémas de Coopération Transfrontalière des métropoles de Lille et de Strasbourg, etc.).

Régions de France

La MOT a poursuivi ses relations avec Régions de France, sur le sujet des nouvelles compétences des régions, en charge de l'élaboration des SRDEII et SRADDET, et de l'articulation à trouver avec les territoires frontaliers (voir page 32). En 2018 :

- Participation au congrès 2018 de Régions de France à Marseille le 27 septembre 2018
- Intervention du Président Robert Herrmann le 4 décembre 2018 à Besançon lors du séminaire sur la coopération territoriale européenne (voir page 33).

Assemblée des Départements de France

Le partenariat avec l'Assemblée des Départements de France (ADF), engagé en 2016, s'est poursuivi en 2018 :

- Intervention lors de la réunion du groupe de travail « Europe-coopération transfrontalière », présidé par le département du Nord, le 11 octobre 2018 à Lille.

¹⁰ Ed. Gallimard - Coll. « Point FNAU - Alternatives », à paraître en 2019.

A low-angle photograph of several flagpoles in front of a modern building with a glass facade. The European Union flag is the most prominent, flying from the tallest pole. Other flags, including the Union Jack and the flag of the Republic of Ireland, are visible on shorter poles. The sky is overcast.

AXE III REPRÉSENTER LES TERRITOIRES AUX NIVEAUX EUROPÉEN, OUTRE-MER ET INTERNATIONAL

Institutions européennes et prises de position

La coopération transfrontalière est une composante de la construction européenne, rendant indispensable la poursuite de l'ouverture européenne de la MOT. Celle-ci revêt un double objectif, la représentation européenne des intérêts des acteurs de la coopération transfrontalière et en premier lieu du réseau de la MOT, et la capitalisation et l'échange d'expériences. La MOT est en contact régulier avec les institutions européennes. Elle participe à leurs groupes de travail ou plateformes dédiés à la coopération transfrontalière. Elle fait connaître auprès d'elles ses prises de position et les recommandations de son réseau.



EN 2018

- 1 POSITION DE LA MOT POUR LE POST 2020
- 4 RÉUNIONS DU GROUPE DE TRAVAIL INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES SOLUTIONS INNOVANTES AUX OBSTACLES TRANSFRONTALIERS
- 1 PREMIÈRE VICTOIRE AVEC LA PROPOSITION DE REGLEMENT ECBM POUR LEQUEL LA MOT A ACTIVEMENT CONTRIBUÉ
- 2 ÉTUDES EUROPÉENNES

Groupe de travail intergouvernemental

À la suite de la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne (2^{ème} semestre 2015) et de sa proposition de créer un nouvel outil juridique dédié à la coopération transfrontalière, un groupe de travail intergouvernemental sur les solutions innovantes aux obstacles transfrontaliers a été mis en place par le Luxembourg et la France. Il a pour mission de traiter des obstacles à la coopération transfrontalière et de tester la valeur ajoutée, la faisabilité et le format du nouvel outil juridique proposé.

La MOT assure le secrétariat du groupe intergouvernemental.

EN 2018

- Quatre réunions du groupe de travail ont été organisées à Bruxelles : le 6 février 2018 au Comité européen des Régions, le 3 mai à la Représentation permanente de la France à l'Union européenne, les 28 juin et le 18 décembre au Comité européen des Régions.
- Suite à la proposition de règlement ECBM (voir encadré) publié par la Commission européenne le 29 mai 2018, les parties prenantes du groupe ont échangé sur les actions à mener auprès des États-Membres pour qu'ils y apportent leur soutien. Ont par exemple été présentés aux acteurs étatiques et aux représentants des institutions européennes des témoignages sur les potentialités de l'outil ECBM.
- Elles ont également fait part de leurs projets dans le cadre de l'appel à projet « b-solutions » lancé par la DG REGIO et coordonné par l'ARFE ainsi que sur les obstacles aux investissements transfrontaliers en relation avec la BEI.

PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/activites-ue/groupe-intergouv-obstacles/>



8ème réunion du groupe de travail, juin 2018

Vers la création d'un « mécanisme visant à lever les obstacles juridiques dans un contexte transfrontalier » – le règlement « ECBM »

Grande victoire pour la MOT, le processus lancé par la présidence luxembourgeoise en 2015 a abouti à une proposition de règlement : **le règlement « ECBM » qui constitue l'une des cinq propositions de règlements de la CE pour la politique de cohésion 2021-2027.**

Véritable avancée dans le domaine de la coopération transfrontalière, le règlement permettra à un Etat membre d'appliquer des normes juridiques et administratives d'un Etat membre voisin pour mettre en œuvre un projet ou une action transfrontalière spécifique, si sa réglementation interne constitue un obstacle à la réalisation de ce projet.

Cela peut concerner un élément d'infrastructure ou un service d'intérêt économique général. Ainsi un dispositif par défaut sera mis en place avec deux modalités : une convention transfrontalière européenne, qui se trouverait « directement applicable », ou une déclaration transfrontalière européenne qui constituerait un engagement de lancer une « procédure législative supplémentaire dans l'Etat membre ».

La proposition de règlement prévoit cependant que chaque Etat décide pour chaque frontière, de mettre en œuvre ce dispositif, ou de continuer à utiliser d'autres mécanismes efficaces équivalents.

Les États devront établir une coordination interne via des points de contact nationaux.

Le groupe de travail intergouvernemental co-présidé par le Luxembourg et la France et animé par la MOT, accompagne l'élaboration de l'outil ECBM et en assure la promotion dans le cadre des négociations interinstitutionnelles en cours.

« Le souci premier des citoyens est de voir leurs problèmes frontaliers quotidiens résolus. Leur incompréhension grandit lorsque ces problèmes quotidiens persistent. »

Robert Herrmann, président de la MOT, président de l'Eurométropole de Strasbourg, lors du conseil d'orientation de la MOT du 21 novembre 2018.

Représentation des intérêts du transfrontalier

La MOT assure un suivi des politiques européennes et fait entendre la voix du transfrontalier par ses prises de position européennes, qui permettent de faire remonter à ce niveau les besoins de son réseau.

Commission européenne

En 2018, le contact s'est poursuivi et intensifié avec la DG REGIO, suite à la « revue transfrontalière »¹¹ et à la publication en septembre 2017 de la Communication « Stimuler la croissance et la cohésion dans les régions frontalières de l'UE ». En 2018 :

- Participation au lancement de la Plateforme « Boosting EU border regions » (voir encadré ci-dessous).
- Participation à la conférence « Stimuler la croissance et la cohésion des régions frontalières de l'Union européenne », organisée par la DG REGIO et le Conseil nordique à Copenhague le 16 janvier 2018.
- Participation à la 8^{ème} réunion du dialogue structuré du groupe d'experts des Fonds structurels et d'investissement européens (ESIF), le 24 avril 2018.

11 « Cross-border review » (http://ec.europa.eu/regional_policy/fr/policy/cooperation/european-territorial/cross-border/review/)

LANCEMENT DE LA PLATEFORME « BOOSTING EU BORDER REGIONS »

La Commission européenne a fait appel à la MOT dans le cadre du lancement de sa nouvelle plateforme en ligne « Boosting EU border regions » (FUTURIUM) dédiée aux experts de la coopération transfrontalière. La MOT a fourni un important travail bibliographique visant à alimenter le nouveau portail interactif de la Commission européenne, qui a été lancé en janvier 2018 lors de la conférence à Copenhague (voir ci-dessus).

Résumé de la position du réseau de la MOT sur la programmation 2021-2027

Le 29 mai 2018, la Commission européenne a publié cinq propositions de règlements concernant la future politique de cohésion 2021-2027. Deux de ces propositions concernent le transfrontalier : le règlement Coopération Territoriale Européenne (INTERREG) et le nouveau règlement ECBM (voir page 39). Le réseau de la MOT a pris position sur ces deux propositions en publiant sa contribution au débat.

- La position soutient pleinement l'approche plus territoriale et citoyenne des nouveaux règlements ainsi que les impulsions en faveur de la résolution d'obstacles à la coopération.
- **Concernant la proposition de règlement relatif à la Coopération Territoriale Européenne la MOT soutient :**
 - l'introduction du nouvel objectif spécifique « Pour une meilleure gouvernance INTERREG », qui devra concentrer 15% du financement de chaque programme,
 - l'inscription pour la première fois des fonds pour petits projets, mis à la disposition des sociétés civiles, afin de développer des projets à petite échelle.

La MOT s'oppose :

- à l'intégration de la coopération transfrontalière sur les frontières maritimes – auparavant partie intégrante du volet transfrontalier INTERREG – dans le volet plus large « coopération transnationale et maritime ». Elle plaide pour maintenir la coopération maritime transfrontalière dans le volet A afin que sa spécificité soit reconnue,
- au mode de calcul de la dotation à partir de la population située dans les 25 km de la frontière, et rappelle l'importance des zones frontalières de montagne, rurales et littorales, souvent caractérisées par une faible densité et un besoin d'ingénierie.
- **Concernant la proposition de nouveau règlement ECBM**, la MOT la soutient pleinement dans la mesure où :
 - Le règlement s'inscrit comme une véritable révolution en matière de coopération transfrontalière.
 - Il amènerait les Etats à établir une coordination interne (établissement d'un point de contact national) et entre eux sur chaque frontière.



PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/activites-ue/prises-de-position-de-la-mot/>

Comité européen des Régions

La MOT travaille avec le Comité européen des Régions, dans le cadre de la plateforme des GECT et du groupe interrégional sur la coopération transfrontalière. En 2018 :

- Animation d'un atelier sur la coopération transfrontalière lors de la conférence « Between European and Regional identity: Youth Perspective in the European Year of Cultural Heritage », le 1er février.
- Participation aux réunions de la plateforme des GECT, suivi des GECT et évaluation du règlement européen.¹²
- Présentation des activités de la MOT et de sa position sur la future politique de cohésion lors de la réunion du groupe interrégional, le 17 mai 2018.

Parlement européen

La MOT travaille avec les parlementaires européens concernés par la coopération transfrontalière dans le cadre du groupe de liaison transfrontalier, présidé par la députée Anne Sander, afin d'étendre la connaissance du transfrontalier dans les commissions du Parlement. En 2018, elle a participé à la réunion du groupe sur le thème :

- « Enseignement supérieur et recherche : Comment construire un espace de coopération transfrontalière intégré dans les régions transfrontalières ? », le 28 février.

Conseil de l'Europe

La MOT suit de près la thématique des obstacles et celle de la participation des citoyens à la gouvernance transfrontalière, thèmes notamment portés par le Comité européen sur la démocratie et la gouvernance (CDDG). En 2018 :

- Intervention de la MOT lors de la conférence internationale « Cross-border cooperation in Europe: decentralisation, legal frameworks, and practice », les 24-25 mai à Dubrovnik (Croatie).
- Réflexion pour une plateforme européenne de bases de données de projets sur la base de la plateforme EDEN portée par le Conseil de l'Europe.

¹² Règlement modificatif 1303/2013

Banque Européenne d'Investissement (BEI)

Le transfrontalier est devenu une priorité politique pour la BEI et le deuxième plan d'investissement pour l'Europe devrait pouvoir financer des projets dans les régions transfrontalières. La MOT a poursuivi en 2018 son partenariat avec la BEI notamment dans le cadre d'une étude portant sur les projets d'investissement et de développement économique transfrontalier (voir encadré).

ÉTUDE - BEI

La MOT réalise une étude pour le compte de la BEI dont l'objectif est de dresser un inventaire des projets d'investissement et de développement économique transfrontalier, ainsi que de produire une analyse des obstacles et des besoins dans une sélection de territoires transfrontaliers européens de l'Euregio Meuse-Rhin, du BENELUX, des frontières Allemagne-Pologne, Espagne-Portugal, Italie-Slovénie et des frontières de la Hongrie. La MOT s'appuie pour cela sur le CESC (structure hongroise), et mène de nombreux entretiens avec les acteurs du transfrontalier. La mission a commencé en novembre 2018 et devrait s'achever en avril 2019.



Conférence « Stimuler la croissance et la cohésion des régions frontalières de l'Union européenne », à Copenhague, le 16 janvier 2018
© Europeinmyregion

Atelier animé par Jean Peyrony lors de la conférence du Comité européen des Régions « Between European and Regional identity: Youth Perspective in the European Year of Cultural Heritage », fév. 2018

Projets, programmes et partenariats européens

La MOT promeut une « Border alliance » entre les différentes structures d'appui à la coopération transfrontalière existantes en Europe :

- sur une frontière (membres du réseau TEIN¹³),
- sur certains espaces géographiques (ITEM¹⁴, CESCO¹⁵, MOT),
- à l'échelle européenne (ARFE¹⁶).

Les échanges d'expériences et de bonnes pratiques s'élargissent dans le cadre des projets européens. En 2018, la MOT a participé à l'élaboration de plusieurs projets, avec pour objectif, la promotion des sujets transfrontaliers qui doivent continuer d'avoir une place importante dans les programmes de la coopération territoriale européenne.

¹³ Réseau des Euro-Instituts

¹⁴ Institute for Transnational and Euregional cross border cooperation and Mobility (Pays-Bas)

¹⁵ Central European Service for Cross-border Initiatives (frontières hongroises)

¹⁶ Association des Régions Frontalières Européennes



EN 2018

4

PROJETS EUROPÉENS DANS
LESQUELS LA MOT EST
PARTENAIRE

2

ÉVÉNEMENTS DU PROGRAMME
ESPON AUXQUELS LA MOT A
CONTRIBUÉ

1

DICTIONNAIRE CRITIQUE
AUQUEL LA MOT PARTICIPE

Projets européens

En 2018, la MOT a été impliquée dans plusieurs projets ayant obtenu un financement européen :

→ **Le projet « CPS »** (Service publics transfrontaliers)¹⁷, financé par le programme ESPON, a porté sur l'analyse ciblée des services publics transfrontaliers afin d'améliorer leur efficacité dans plusieurs régions frontalières. La MOT a participé en tant qu'observateur aux comités de pilotage du projet. Elle a également contribué à alimenter la base de données du projet.

→ **Le projet « TIA CBC »** (Evaluation d'impact territorial transfrontalier)¹⁸, financé par le programme ESPON, a permis d'élaborer une méthode pour définir l'impact des programmes et des politiques de coopération transfrontalière sur le développement territorial des régions frontalières. La MOT y a participé en tant qu'observateur.

→ **Le projet « Border Studies – UniGR »**¹⁹, financé par le programme INTERREG VA Grande Région, vise à créer un centre européen de compétences et de ressources spécialisé dans l'étude des frontières. Il associe les principales universités de la Grande Région, et la MOT en tant qu'« opérateur méthodologique ».

→ **Le projet COST « Border regions as living spaces facing re-bordering tendencies in Europe »**²⁰ : la MOT est membre d'un consortium piloté par l'Université du Sud du Danemark dans le cadre du projet qui vise à interroger l'intégration européenne à partir des espaces frontaliers dans un contexte de « re-fermeture » (« rebordering ») des frontières.

Programmes européens de réseaux

ESPON : la MOT intervient aux séminaires de ce programme européen pour mettre en avant les enjeux des territoires transfrontaliers : le 28 mars 2018 à Paris lors du séminaire « Stratégies nationales et régionales de planification territoriale : nouveaux défis et nouvelles opportunités » ; les 5-6 décembre à Vienne en Autriche pour le séminaire « New Narratives for Territorial Development » (participation de la MOT au policy lab « A Framework for Renewed Cross-Border Cooperation? »).

INTERACT - URBACT - INTERREG EUROPE : la MOT assure une veille sur ces programmes notamment via leurs plateformes thématiques. Elle fait remonter au sein de son réseau les événements ou appels à projets pertinents pour les territoires transfrontaliers.

Partenariats européens

→ **Réseau TEIN** (réseau des Euro-Instituts) : TEIN est le réseau des organismes de formation et recherche sur le transfrontalier, piloté par l'Euro-Institut de Kehl. La MOT et l'ARFE en sont partenaires associés. En 2018, les travaux ont porté sur la préparation d'un dictionnaire (voir encadré), l'organisation de deux séminaires, les « Castle Talks », associant chercheurs, étudiants et praticiens, coordonnés par l'Université de Strasbourg. La MOT a également accompagné le réseau TEIN pour la rédaction de sa charte constitutive.

→ **Institute for Transnational and Euregional cross border cooperation (ITEM)** : depuis 2016, la MOT entretient des liens avec ITEM (frontières Allemagne-Belgique-Pays-Bas) sur les questions d'obstacles à la coopération, et d'analyse d'impact transfrontalier.

→ **Central European Service for Cross-border Initiatives (CESCI)** : créé en 2009, le CESCO est un partenaire privilégié de la MOT. Depuis novembre 2018, le CESCO s'est associé à la MOT pour mener une étude pour le compte de la BEI sur les besoins et les obstacles dans le développement de projets d'investissements transfrontaliers en Europe.

→ **Association des régions frontalières européennes (ARFE)** : du 20 au 22 septembre 2018, la MOT a participé à l'assemblée générale de l'ARFE à Oulu en Finlande.

« DICTIONNAIRE CRITIQUE DES FRONTIÈRES ET DE L'INTÉGRATION EUROPÉENNE »

Dans le cadre d'un projet financé par le programme « Jean Monnet », la MOT prépare avec l'Université de Strasbourg, l'Université d'Arras et l'Euro-Institut de Kehl un « Dictionnaire critique des frontières et de l'intégration européenne », version enrichie de la brochure « La coopération territoriale en Europe - Une perspective historique » publiée par la Commission européenne en 2015 à l'occasion des 25 ans d'INTERREG.

¹⁷ <https://www.espon.eu/CPS>

¹⁸ <https://www.espon.eu/TIA-CBC>

¹⁹ <http://www.uni-gr.eu>

²⁰ Ce projet, présenté une première fois en avril 2018 dans le cadre du programme COST (Horizon 2020), n'a pas été retenu mais sera présenté sous une nouvelle forme en 2019.



Coopération sur les frontières d'Outre-mer et à l'international



L'expertise de la MOT, opérateur labellisé par le gouvernement français dans le Livre blanc « Diplomatie et territoires » du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, s'exporte à l'international. Avec son approche multiniveaux, cette expertise peut servir non seulement les frontières françaises et européennes, mais également les régions des Outre-mer et d'autres espaces géographiques. C'est ainsi que la MOT a été sollicitée pour des études et missions (dont certaines se poursuivent) en Guyane, sur l'île de Saint-Martin, en Afrique de l'Ouest et par Haïti et la République dominicaine. Ces missions ont concerné le développement de la coopération transfrontalière ou l'appui au renforcement de la gouvernance transfrontalière.



EN 2018

2 ÉTUDES SUR L'AFRIQUE DE L'OUEST ACHÉVÉES

1 VISITE D'ÉTUDE D'UNE DÉLÉGATION HAÏTI-RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

14 ENTRETIENS MENÉS DANS LE CADRE DES ÉTUDES OUTRE-MER ET À L'INTERNATIONAL

24 FRONTIÈRES COUVERTES PAR LES ÉTUDES OUTRE-MER ET À L'INTERNATIONAL

Outre-mer

Engagée avec les collectivités d'Outre-mer, traditionnellement la Guyane, mais également désormais Saint-Martin, la MOT poursuit son appui méthodologique à la coopération sur leurs frontières et veille à ce que soient pris en compte dans les politiques nationales et européennes les besoins spécifiques de ces territoires.

En 2018 :

- La MOT a mené une réflexion, en liaison avec l'adhésion de la Collectivité de Saint-Martin, sur les modalités d'une coopération transfrontalière améliorée et effective sur l'île de Saint-Martin et notamment sur son institutionnalisation, et avec les îles voisines.
- La MOT a créé sur son site Internet une rubrique dédiée aux Outre-mer, aux enjeux de coopération régionale de ces territoires et aux solutions apportées par le cadre français et européen.

Coopération en Afrique de l'Ouest

La MOT appuie la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest en partenariat avec les Nations Unies, l'OCDE et la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest). Entre 2013 et 2015, elle a assisté l'UNCDF (United Nations Capital Development Fund) pour la mise en place d'un financement des projets transfrontaliers en Afrique de l'Ouest (programme LOBI). En 2018, ce travail s'est poursuivi avec les missions suivantes :

Élaboration d'outils pour la mise en œuvre du Programme régional d'appui à la coopération transfrontalière de la CEDEAO

La GIZ (Agence de coopération internationale allemande pour le développement) a confié à la MOT une mission d'expertise pour l'élaboration des outils de mise en œuvre du Programme Régional d'Appui à la Coopération Transfrontalière 2017-2021 de la CEDEAO. L'objectif est de construire une stratégie de communication, un manuel de suivi-évaluation et de capitalisation, ainsi qu'un manuel sur les outils juridiques disponibles en transfrontalier. A la suite de l'étude ces outils pourraient être adoptés par les experts de la coopération transfrontalière des États Membres et le Conseil des Ministres de la CEDEAO, et appropriés par les services techniques de la CEDEAO en charge de la gestion du Programme.

Étude sur les agglomérations transfrontalières face au changement climatique en Afrique de l'Ouest

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) de l'OCDE a fait appel à la MOT dans le cadre de son programme de travail partenarial 2017-2018, afin d'élaborer une typologie d'agglomérations transfrontalières ouest-africaines ainsi qu'un guide pratique sur les leviers financiers et juridiques pour le développement de projets transfrontaliers d'adaptation au changement climatique. Les bonnes pratiques européennes d'adaptation ont également été documentées et partagées avec les collectivités africaines. L'étude vise à encourager de tels projets transfrontaliers en Afrique de l'Ouest. Dans ce cadre, la MOT a participé les 28 et 29 juin au sommet « Climate Chance » qui a permis de rassembler à Abidjan, en Côte d'Ivoire, les acteurs non-étatiques du climat en Afrique afin de renforcer leurs synergies.

COOPÉRATION NORD-SUD

Cette coopération a lieu dans le cadre de la convention de partenariat avec le « Programme Frontière » de l'Union Africaine, du dialogue engagé avec Cités Unies France et ses membres, avec l'AIMF (Association internationale des Maires francophones), la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) et l'OCDE/CSAO (Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest).



Agglomération transfrontalière de Brazzaville-Kinshasa, séparée par le fleuve Congo

Coopération Haïti – République dominicaine

Du 22 au 26 octobre 2018, la MOT a organisé et accompagné un voyage d'étude en France d'une délégation constituée de représentants de ministères et de collectivités locales d'Haïti et de la République Dominicaine. En 2016-2017, la MOT avait effectué deux missions dans ces états afin d'y encourager la coopération transfrontalière.

L'objectif de la visite d'étude de 2018 aura été pour la délégation d'étudier l'organisation de la coopération transfrontalière en France et de découvrir des projets transfrontaliers exemplaires le long de la frontière franco-espagnole.

Lors des visites de terrain, le conseil départemental des Pyrénées-Orientales et le Conseil comarcal de Cerdagne à Puigcerdà ont présenté leurs actions et les participants ont observé le fonctionnement de l'hôpital de Cerdagne et de l'abattoir d'Ur. Le Maire d'Hendaye a ensuite reçu la délégation qui a pu découvrir les projets menés par le GECT Nouvelle Aquitaine-Euskadi-Navarre, la Diputacion de Gipuzkoa et la Communauté d'agglomération Pays Basque. Le voyage s'est clôturé par la découverte de la station d'épuration transfrontalière de Fontarabie en Espagne et des actions du Consorcio Bidasoa-Txingudi. Ces visites auront permis de tisser des liens plus étroits entre les membres de la délégation et les acteurs français et espagnols, visant le développement d'une coopération décentralisée aux frontières caribéennes et européennes.

Réseaux de recherche

La MOT poursuit sa coopération avec les réseaux de recherche portant sur la coopération transfrontalière : le réseau mondial de chercheurs travaillant sur les frontières (BRIT), le réseau ABS (Association for Borderlands Studies) ou encore le réseau « BIG » (« Borders in globalization »), programme de recherche financé par le gouvernement canadien.



Haïti / République dominicaine

EN 2018

- Diffusion au réseau de la MOT de l'information d'un cours en ligne (MOOC) du programme BIG : « Frontières européennes sans murs : qu'est-ce que le monde peut apprendre des frontières de l'UE et des politiques d'immigrations ? »
- Intervention sur la coopération transfrontalière en Europe lors de la 2^{ème} conférence mondiale de l'ABS, les 13 et 14 juillet 2018 à Budapest : « Border-Making and its Consequences: Interpreting Evidence from the 'Post-Colonial' and 'Post-Imperial' 20th Century ».
- Préparation d'un nouveau projet « Borders of the 21st Century » avec l'Université de Victoria au Canada, à déposer en 2019.



Visite d'étude de la délégation Haïti / République dominicaine à l'hôpital de Cerdagne



Pour télécharger le rapport en format électronique:

http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user_upload/documents/MOT_rapport_activite_2018.pdf

Pour être informé de l'actualité de la coopération transfrontalière et des activités du réseau, abonnez-vous à la newsletter mensuelle de la MOT:

<http://www.espaces-transfrontaliers.eu>

© Mission Opérationnelle Transfrontalière, tous droits réservés

Crédit photo de la couverture : campanavalentin - Istock

Parution : Février 2019

Mission Opérationnelle Transfrontalière

38 rue des Bourdonnais

75001 Paris - France

Tel : +33 (0)1 55 80 56 80 - mot@mot.asso.fr

🐦 <https://twitter.com/reseauMOT>

